

POURSUIVIS POUR ESCROQUERIES À ANNABA

UN NOTAIRE ET UNE EX-OFFICIER DE POLICE ALGÉRIENS ARRÊTÉS EN ITALIE

Lire en page 4

JEAN-MARIE BOCKEL
À RADIO ORIENT

"LE CHEF DE L'ÉTAT
EN FRANCE POUR
LA FIN DE
L'AUTOMNE"

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 676 Dimanche 31 mai 2009 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LES DOUANES ALGÉRIENNES
CIBLENT LES CONTREFACTEURS

MISE EN PLACE
D'UN FICHER
NATIONAL DES
FRAUDEURS

Page 4

ELLE COMPTE CETTE ANNÉE 1.317 EXPOSANTS

LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA INAUGURE LA 42^E FIA

Lire en page 5



Amine Ch. Midi Libre



Fouzi Boudiaf Midi Libre

BIEN QU'IL INTERDISE DE FUMER
DANS LES LIEUX PUBLICS

LES CITOYENS IGNORENT
LE DÉCRET EXÉCUTIF DE 2001

Lire en page 24



LA VOIX SUR INTERNET PROTOCOL (VOIP)

L'ARPT SUSPEND
LA DÉLIVRANCE
DE NOUVELLES
AUTORISATIONS

Lire en pages 11, 12 et 13

192 ASSOCIATIONS EN BÉNÉFICIERONT

Le MJS débloque une subvention de 81 millions de dinars

Ces subventions entrent dans le cadre de financements de projets associatifs pour un montant de plus de 81 millions de dinars. Après la réussite de l'expérience lancée au cours de l'année 2008 où 128 associations locales issues des 48 wilayas ont vu leurs projets aboutir avec l'aide du ministère.

PAR CHAFIKA KAHLAL

Hachemi Djar a présidé, hier, au centre de l'Agence nationale de loisirs de la jeunesse de Zéralda (à Alger) une cérémonie de signature de contrats-programmes avec 192 associations activant en milieu de jeunes ayant bénéficié de subventions du ministère. Ces subventions entrent dans le cadre de financements de projets associatifs pour un montant de plus de 81 millions de dinars. Après la réussite de l'expérience lancée au cours de l'année 2008 où 128 associations locales issues des 48 wilayas ont vu leurs projets aboutir avec l'aide du ministère.

Cette année la priorité est donnée aux associations ayant respecté le cahier de charges du ministère dans ses dix axes. Il s'agit, pour le secteur, de privilégier notamment les échanges et la mobilité des jeunes de différentes régions du pays pour renforcer l'esprit de citoyenneté au sein de la jeunesse, la lutte contre la drogue et la violence, le soutien scolaire, la promotion du sport de proximité et l'accompagnement des jeunes en diffi-



Hachemi Djar, ministre de la Jeunesse et des Sports.

culté. Dans son intervention le ministre de la Jeunesse et des Sports El Hachemi Djar, a souligné l'importance du rôle du mouvement associatif dans la société *"le mouvement associatif est le prolongement de l'Etat dans la société, il faut que les associations se mobilisent pour aider la jeunesse à reprendre confiance en elle et en leur société"*, a-t-il souligné.

Le ministre a pour l'occasion évoqué la *"première rencontre du gouvernement avec les walis le 21 octobre 2007 et ce dans l'objectif d'élaborer une politique nationale de la jeunesse, ce qui est considéré comme le premier pas vers la prise en charge des problèmes des jeunes"*. Et ce par tous les secteurs et non seulement par celui de la Jeunesse et

des Sports. Rappelant les aides qui seront accordées aux associations M. Djar, a affirmé que *"les subventions se feront également par la construction de structures où les jeunes pourront s'épanouir et retrouver leurs places dans la vie sociale et active"*. Dans un autre contexte, le ministre a insisté sur la nécessité de l'insertion des jeunes dans le mouvement associatif et essayer de leur inculquer la citoyenneté qui se traduit par des actions quotidiennes.

Pour la réalisation de ces projets, une formation en gestion de projets a été dispensée au profit des leaders des associations retenues au sein des instituts du secteur. Ces associations seront, en outre, accompagnées par les services du

ministère à chaque étape de la réalisation de leurs projets afin d'éviter toute déperdition des énergies.

Le ministère a rappelé, à cette occasion, que les 10 axes prioritaires ont été tirés des rencontres de consultations lancées en 2007/2008 avec les jeunes appelés à se mobiliser davantage dans le cadre d'un partenariat actif avec les pouvoirs publics.

Il a également insisté sur la nécessité de former les cadres du mouvement associatif car faisant *"partie intégrante"* de la mise en œuvre de la politique nationale de la jeunesse. Le ministre a évoqué aussi l'obligation du travail associatif dans le milieu rural et renforcer les activités pour la femme rurale en premier lieu et toute la jeunesse en général.

Pour la réalisation de ces projets, une formation en gestion de projets a été dispensée au profit des leaders des associations retenues au sein des instituts du secteur, du 8 au 15 mai derniers dans différentes régions du pays. Ces associations seront en outre accompagnées par les services du ministère à chaque étape de la réalisation de leurs projets afin d'éviter toute déperdition des énergies. Au cours du débat engagé avec les représentants des associations présentes, une proposition a été formulée, celle d'organiser un séminaire national visant à unifier les différentes visions du mouvement associatif dans plusieurs domaines de la vie. Un autre appel a été également lancé par la présidente d'une association, il s'agit d'une action de volontariat au sein du Village africain.

C. K.

LES ÉPREUVES DU BEM DÉBUTERONT DEMAIN

558.226 CANDIDATS CONCERNÉS

PAR INES AMROUDE

Les épreuves de l'examen du Brevet d'Enseignement Moyen (BEM), étalées sur trois jours, débuteront demain à travers le pays, et concerneront quelque 558.226 candidats.

Selon un communiqué du ministère de l'Éducation nationale, le nombre global des candidats inscrits est de 553.923 scolarisés, soit un taux de 99,23%, et 4.343 libres qui représentent 0,77 %. Ce sont également 1.450 élèves des écoles privées et 3.375 candidats des centres de rééduca-

tion à être concernés par cet examen. Pas moins de 2.062 centres d'examen et 58 autres de correction ont été réquisitionnés à cette occasion par l'Office national des examens et concours (ONEC) en vue d'assurer le bon déroulement de ces épreuves. Dans cette même intention, l'office a également fait appel à 26.000 correcteurs, 100.000 surveillants et 4.624 observateurs. L'épreuve d'éducation physique et sportive, matière obligatoire, touchera 526.986 candidats, soit 95 % et celle de dessin et musique, matières option-

nelles, 416.339. L'enveloppe budgétaire, qui a été allouée pour la session 2009 de cet examen, s'élève à 179 milliards de centimes avec une contribution de 1.000 DA de chaque candidat.

Rappelons que les élèves qui seront admis en classe de première année secondaire sont candidats qui obtiennent une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'issue de cet examen.

Pour les recalés, l'admission en première année secondaire se fera sur la base de la moyenne compensée entre la

moyenne des notes obtenues durant la 4^{ème} année moyenne, additionnée de la moyenne des notes obtenues au BEM.

Cet examen, a été institué en remplacement du Brevet de l'Enseignement Fondamental (BEF). Auparavant, également; deux sessions, l'une au nord et la seconde au Sud, étaient organisées avant qu'il ne devienne national à la suite de l'unification de ces sessions en juin 2005. Les résultats seront proclamés le 19 juin prochain.

I. A.

JOURNÉES D'ÉTUDES SUR LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES

OFFRIR UN ESPACE DE DÉBAT

PAR MASSIVA MAZARI

Les travaux des premières journées d'études sur les bibliothèques universitaires, organisées par le Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST), se sont ouverts, hier, à Alger. Cette manifestation scientifique, de deux jours, verra la participation de tous les conservateurs et responsables de bibliothèques universitaires et de recherche sur le plan national. Les organisateurs, qui relèvent que les progrès enre-

gistrés demeurent *"en deçà"* des défis et enjeux *"requis, non seulement par le système d'enseignement supérieur national, mais aussi par les exigences d'une société algérienne de l'information d'en devenir"*, estiment que la promotion de nouvelles approches et de nouveaux schémas d'organisation et de fonctionnement des bibliothèques universitaires s'impose.

Pour sa part, le CERIST souligne, à ce propos, l'importance stratégique des bibliothèques, en général, et des biblio-

thèques universitaires et de recherche, en particulier, dans les stratégies de mise en place de la société de l'information adoptées par plusieurs pays du monde.

De ce fait, l'objectif de ces journées, premières du genre, est précisément d'offrir aux bibliothèques universitaires un espace de débat et de concertation autour de problématiques liées à leurs activités, ainsi que sur *"le rôle qu'elles devraient jouer, notamment à l'ère du numérique"*. Il s'agit également d'initier un cadre de

concertation, d'échanges et de partage d'expériences entre chercheurs et professionnels des bibliothèques universitaires et d'examiner les voies et moyens pour la construction d'un *"système national de documentation universitaire"*.

A ce sujet, deux ateliers thématiques sont prévus durant ces deux jours portant sur les bases de données nationales et l'accès à l'information scientifique et technique, ainsi qu'à l'information des bibliothèques universitaires.

M. M.

JEAN-MARIE BOCKEL À RADIO ORIENT :

«Bouteflika attendu en France pour la fin de l'automne»

Le principe d'une visite du Président Abdelaziz Bouteflika a été confirmé pour la fin de l'automne. Prévus auparavant pour le mois de juin, la visite de Bouteflika en France a été ajournée pour officiellement cause de calendrier.

DE NOTRE CORRESPONDANT À PARIS MOUNIR CHERIFFA

« Le Président Abdelaziz Bouteflika est attendu en France à la fin de l'automne », c'est ce qu'a avancé, ce vendredi, le secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens combattants, Jean-Marie Bockel. Dans un entretien accordé à *Radio Orient*, il indique même que cette information lui a été confirmée par les autorités algériennes lors de la visite qu'il a effectuée à Alger, il y a 15 jours. « J'ai fait un déplacement en Algérie il y a deux semaines, le principe d'une visite du Président Abdelaziz Bouteflika a été confirmé pour la fin de l'automne ». Prévus auparavant pour le mois de juin, la visite de Bouteflika en France a été ajour-



Le Président préconise une voie originale pour tourner "la page noire".

Bouteflika "n'a pas parlé de repentance". Dans ce sillage, il préconise pour sa part de "trouver les mots qui relèvent d'une reconnaissance mais pas de repentance", a-t-il argué. Pour l'heure, les autorités françaises semblent s'inscrire dans le cadre de la réparation. Passant des paroles aux actes en signe de bonne volonté, le 28 mai dernier, le Conseil des ministres français a adopté un projet de loi relatif à "la réparation des conséquences sanitaires des essais nucléaires français au Sahara". Une indemnisation, qui doit assurer la réparation intégrale des préjudices subis lors des essais nucléaires français, sera versée à toute personne justifiant avoir résidé ou séjourné dans des zones d'essais entre 1960 et 1967, date du démantèlement des sites. Dans ce contexte, le ministre de la Défense, Hervé Morin, dira qu'à travers ce projet de loi, "La France veut être en accord avec sa conscience". A l'issue de sa visite parlementaire à Paris, le président de l'APN, Abdelaziz Ziari a affirmé que "la repentance n'était pas l'ordre du jour", soutenant également qu'aucune date n'a encore été fixée pour la visite de Bouteflika en France, infirmant par là les déclarations de Jean-Marie Bockel. M. C.

DÉCLARATION DE ZIARI EN FRANCE

La Fondation du 8 Mai 45 interpelle le chef de l'Etat

PAR SADEK BELHOCINE

Certaines déclarations faites au sein de l'Assemblée nationale française par Abdelaziz Ziari ont fait violemment réagir la Fondation du 8 Mai 45 qui qualifie de "très étrange" la manière avec laquelle le premier responsable de la chambre basse du Parlement appréhende les questions liées à la mémoire. Le communiqué de la Fondation du 8 Mai 45 qui est parvenu, hier, à notre rédaction ne fait pas dans la dentelle.

Le texte signé par son président, Kheiredine Boukherissa voit "une légèreté déconcertante" que la question de la repentance ne soit "nullement un point d'achoppement ni un préalable aux conditions fixées par l'Algérie",

dixit le troisième personnage de l'Etat. Et à la Fondation du 8 Mai 45 de s'interroger si le président de l'APN parle pour lui, pour le peuple ou pour le Président et exige des réponses nettes et précises.

Le tort, encore un, de Ziari est de minimiser la loi promulguée le 23 février 2005 pour positiver le colonialisme la réduisant à une simple provocation ou chamaillerie. "Indécence et inconscience", s'indigne la Fondation qui accuse Ziari de "ne pas mesurer l'importance d'une telle infamie qui travaille le retour des harkis et des pieds-noirs, des nostalgiques et donne à l'ex-colonisateur des alibis en béton pour récidiver quand il le souhaite". Pour le signataire du texte de la Fondation du 8 Mai 45, "c'est vraiment

un blasphème" que commet le président de l'APN en réduisant "l'ampleur de l'insulte formulée en texte de loi, discutée par un Parlement avec ses deux chambres, provoquant des remous au sein des milieux intellectuels, des historiens de tous bords, faisant réagir non seulement le Président, mais également, six mois plus tard, les deux chambres".

Et encore une bourde de trop du président de l'APN. Elle concerne la question de l'UPM (Union pour la Méditerranée).

La Fondation estime qu' "il ne peut y avoir de projet commun sans le préalable de la question palestinienne et le Sahara Occidental", et explique que la France, en récession, "ne cherche qu'à instaurer son hégémonie et son monopole sur l'ensemble du territoire médi-

terranéen". Elle réussira dans sa mission de recolonisation, s'indigne la Fondation, "tant que les pays récemment libérés seront représentés par des personnes aussi insensibles qu'ignorants des martyrs et des souffrances endurées par leurs aïeux".

Enfin, la Fondation enregistre avec regret et désolation les propos de Ziari et dénonce avec fermeté la légèreté avec laquelle les questions liées à la mémoire ont été traitées.

Elle estime qu'elles n'honorent ni l'Etat algérien ni le peuple algérien et encore moins ses martyrs et demande au président de la République d'intervenir et d'exiger du représentant du Parlement d'apporter les éclaircissements nécessaires.

S. B.

ELARGISSEMENT DE LA REPRÉSENTATIVITÉ DES FEMMES AU SEIN DES ASSEMBLÉES ÉLUES

Les femmes cadres du FLN n'y croient pas trop

La nouvelle disposition constitutionnelle consacrée à la promotion des droits politiques de la femme et à l'élargissement de sa représentativité au sein des assemblées élues, à tous les niveaux, n'a pas l'air d'emballer les états-majors des partis politiques. Le souhait du Président de la République, relatif à cette question, ne trouve pas d'oreilles attentives. En tous cas, les femmes cadres du FLN ne croient pas trop à leurs dirigeants pour traduire dans les faits le vœu exprimé par le chef de l'Etat. "Le flou et l'opacité entourent cette question", s'indignent certaines femmes cadres au sein du parti de Abdelaziz Belkhadem. Elles déplorent

que "les informations traitant de cette problématique ne circulent pas". En fait, elles ignorent tout du sort que leur réserve le vieux parti. "Des réunions ont eu lieu au sein des kasmats et mouhafadas pour traiter de cette nouvelle disposition constitutionnelle", ont-elles révélé, mais disent-elles, exaspérées, « rares, sont les femmes qui sont conviées à ces rencontres qui les concernent en premier chef ».

Elles indiquent que les éléments féminins qui participent à ces conclaves ne sont pas anciennes au parti et du fait, manquent d'expérience et sont très peu portées sur les méandres de la politique. Elles estiment que dans ce cas, "elles

sont facilement manipulées". En tout état de cause, elles regrettent que les femmes cadres qui disposent d'un capital expérience certain, se voient "marginalisées quand elles ne sont pas exclues de toutes réunions consacrées à ce sujet".

Pire, ont-elles révélé, "nous ne sommes ni valorisées, ni considérées". Plus, elles avancent que cette manière de faire des dirigeants du parti aura des conséquences fâcheuses sur la cohésion des rangs des militants et des militantes du parti.

"Nous ne sommes pas encore sortis du clivage qui a enfoncé le FLN dans des abîmes, voilà qu'ils veulent créer un

autre qui sera, celui-là, désastreux pour notre formation politique", ont-elles dénoncé. Elles soupçonnent les responsables de l'instance exécutive de préparer à leur manière le prochain congrès du parti.

"Ils commencent à filtrer les éléments qui prendront part aux assises nationales du FLN en rejetant tous les membres qui ne sont pas acquis à leur cause", ont-elles fait remarquer, soulignant que cette façon d'agir de la direction nationale du parti ne fera que précipiter davantage le FLN vers une nouvelle crise dont l'issue sera renvoyée aux calendes grecques.

S. B.

POURSUIVIS POUR ESCROQUERIE

Un notaire et un ex-officier de police algériens arrêtés en Italie

Selon une source sécuritaire, un notaire A.A. et sa campagne, T.F., ex-officier de police, tous deux en cavale depuis 2 ans et récemment condamnés par contumace, respectivement, à la réclusion criminelle à perpétuité et à 20 ans de prison ferme, auraient été arrêtés en Italie où le couple s'est réfugié après avoir fait l'objet d'un mandat d'arrêt international. Les deux mis en cause, auraient été, selon notre source, interpellés par interpol, dans la ville de Palerme où le notaire a été accueilli par de proches parents après sa fuite d'Algérie. L'ex-auxiliaire de police, ainsi que l'ex-officier de police judiciaire T. Farida, sont poursuivis par la justice algérienne pour plusieurs chefs d'accusation concernant divers trafics et escroqueries. Parmi les affaires dans lesquelles les deux complices sont impliqués et qui a été également jugée le 6 mai passé citons celle de subtilisation d'un appartement d'un citoyen, qui purgeait une peine de prison de 20 ans, que les deux acolytes se sont appropriés avec de faux documents au profit de la policière. Cette dernière va le céder à son tour à son amant qui n'hésitera pas à arnaquer deux autres acquéreur en le vendant, à chacun d'entre eux, pour la rondelette somme de 800 millions de centimes. C'était d'ailleurs l'ultime coup monté par le couple infernal avant de prendre la poudre d'escampette en direction de l'Italie, laissant derrière eux une série de méfaits et une multitude de victimes.

M. R.

PROTECTION SOCIALE

Plus de 3.375 détenus aux épreuves du BEM et 1.656 autres à celles du Bac

Dans le cadre de la politique de protection sociale, instaurée par le ministère de la Justice pour la réinsertion des prisonniers, 3.375 détenus participeront les 1er, 2 et 03 juin prochain à l'examen du BEM et plus de 1.656 autres au baccalauréat, à partir du 07 juin. Et ce, au niveau des établissements pénitentiaires agréés comme centres d'examen officiels dont le nombre dépasse les 33 unités. Ces examens seront encadrés par des fonctionnaires de l'éducation nationale, conformément à la convention signée entre les ministères de la Justice et de l'Éducation nationale, avec la coordination de l'office national des examens et des concours. Cette collaboration entre dans le cadre du renforcement de la politique de l'éducation et de la formation professionnelle adoptée par le ministère de la Justice, dans son programme de la réforme du secteur de la justice. Pour rappel, plus de 20.694 prisonniers sont inscrits dans les différents cycles de l'enseignement et plus de 593 détenus ont participé, les 27 et 28 du mois en cours, à des examens de passage à l'Université de la formation continue.

C. K.

RÉUNION AUJOURD'HUI À ALGER DES DIX-NEUF P-DG DES EX-EPLF

Nouvelle mission pour l'entreprise de gestion immobilière

Les missions de l'ENPI vont vraisemblablement subir un changement dans la mesure où elle va surtout favoriser, selon le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Nouredine Moussa, «la promotion du logement typiquement promotionnel excluant tous les candidats n'ayant pas accès au logement social.»

PAR AMAR AOUIMER

Les 19 directeurs des entreprises de promotion du logement familial (EPLF), dissoutes officiellement et ayant fusionné le 27 du mois en cours, se réunissent aujourd'hui, à Alger, sous la présidence du nouveau directeur de l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) qui a absorbé toutes les EPLF à travers le territoire national. En effet, le directeur général de l'ENPI (ex-directeur de l'EPLF d'Alger), Slimane Bouzerara, recevra ces responsables afin de leur remettre leurs nouveaux contrats et discuter des normes et réglementations inhérentes à leurs nouvelles fonctions. Dotée d'un conseil d'administration et érigée en entreprise publique économique, l'ENPI doit s'atteler notamment à gérer une situation difficile de finalisation des projets de construction de logements collectifs et individuels dont certains chantiers sont carrément à l'arrêt, en raison de la révision à la hausse des prix et dont les postulants ont été désagréablement surpris par les augmentations farineuses de la part de l'EPLF. Les missions de l'ENPI vont



L'ENPI est appelée à finaliser les projets de construction des logements collectifs dont les chantiers sont à l'arrêt.

vraisemblablement subir un changement dans la mesure où elle va surtout favoriser, selon le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Nouredine Moussa, «la promotion du logement typiquement promotionnel excluant tous les candidats n'ayant pas accès au logement social ou à l'aide de l'Etat pour les cas sociaux». Autrement dit, seules les couches de la population les plus aisées pourront bénéficier des services de l'ENPI qui s'adresse désormais aux catégories socioprofessionnelles les plus nanties. Placée sous la tutelle de la Société de gestion des participations Indjab, l'ENPI aura une tâche difficile après la fusion des 19 EPLF. Il s'agit notamment de réorganiser la fonction gestion des ressources humaines après avoir récupéré l'ensemble des biens et du patrimoine de ces entités, ainsi que l'utilisation rationnelle et méthodique des personnels des différentes wilayas, suivant de nouvelles normes de gestion

destinées à éplucher les nombreux dossiers et litiges avec les postulants au logement. Le premier ministre Ahmed Ouyahia, qui a constaté un retard dans la fusion de ces EPLF en l'ENPI, et le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, ont donc pris leurs dispositions en accélérant la mise en place de cette nouvelle structure englobant les 19 EPLF en butte à des problèmes récurrents, tels que les énormes retards dans la construction et le non respect des échéances avec les clients. Parmi les autres tâches et fonctions dévolues à Bouzerara dans le cadre de l'ordonnancement et l'organisation de l'ENPI, il y a, bien entendu, le maintien et la dynamisation et valorisation des ressources humaines qui seront toujours en place, la continuité dans la coopération et la collaboration avec les sous-traitants des ex-EPLF, et l'amélioration des rapports avec les souscripteurs et les contractants au logement.

A. A.

LES DOUANES ALGÉRIENNES S'EN VONT EN GUERRE CONTRE LA CONTREFAÇON

Mise en place d'un fichier national des fraudeurs

PAR RABAH NOUARI

Un fichier national des fraudeurs, c'est un des systèmes mis en place par les Douanes algériennes pour lutter contre l'introduction de produits contrefaits sur le territoire national. L'idée est effective depuis 2 ans, en étroite collaboration avec la direction des impôts et devrait être élargie à d'autres organismes tels que les banques. Ce fichier permettra, selon Abdelmadjid Mahrech, inspecteur général des Douanes algériennes, invité de la chaîne III, hier, «de savoir qui fait quoi. Ainsi, tout débiteur qui ne paye pas ses droits et taxes sera répertorié et, de ce fait, bloqué par les services des douanes. Un fichier qui vient s'ajouter à un autre déjà existant, et qui permet d'identifier les importateurs». Ces fichiers, associés à d'autres mécanismes, ont pour objectif principal de lutter contre la contrefaçon, véritable menace pour l'économie algérienne. Selon les chiffres avancés par le représentant des douanes algériennes, «1.594.152 unités contrefaites ont été saisies en 2008, soit l'équivalent de 15

milliards de DA. En 2007, les unités saisies ont été estimées à 10 milliards de DA». Ces saisies ont concerné, notamment, des produits cosmétiques, pièces de rechange, bougies, systèmes d'allumage, disques d'embrayage, produits électriques et électroménagers, tabac et effets vestimentaires. L'invité de la chaîne III a tenu à préciser que les douanes interviennent au niveau des frontières pour protéger les propriétaires des marques enregistrées et protégées par la loi à la faveur de conventions signées avec les douanes. Il citera, à cet effet, l'exemple de British Amérique Tobacco, Phillippe Moris, Nestlé ou encore le groupe algérien BCR.

«Notre travail consiste à retenir la marchandise contrefaite durant une dizaine de jours pour permettre au propriétaire de la marque de saisir la justice, une marchandise que nous libérons au bout de cette période même si le propriétaire de la marque ne réagit pas», a-t-il déclaré. Abordant la question de la contrebande et notamment les quantités de résine de cannabis saisies par les douanes algériennes, M. A.Mahrech a

indiqué que le prix d'une plaquette d'un kg de résine de cannabis coûte, sur le marché local, entre 100.000 et 120.000 DA. «C'est dire l'importance de ce trafic, à l'origine d'une saisie de 6,5 tonnes de résine de cannabis et de 904.498 comprimés et psychotropes, soit une valeur totale de 1.892.567.075 DA». Des saisies qui ont eu lieu, pour ce qui est de la résine de cannabis, à Bechar et Tlemcen, et au port et l'aéroport d'Alger, pour ce qui est des psychotropes. Des saisies qui ont pu se faire grâce au dispositif de sécurité et de contrôle mis en place par les douanes et qui sera renforcé, a annoncé M.Mahrech, par la mise en place de 85 postes de surveillance au niveau des frontières est et ouest et l'acquisition, particulièrement, de moyens aériens. D'autres mesures sont prévues comme, par exemple, le renforcement de l'automatisation afin de réduire et d'empêcher les contacts humains, souvent, à l'origine de la prolifération de la corruption. «Plus de 200 fonctionnaires des Douanes ont été sanctionnés ces 3 dernières années» a indiqué l'inspecteur général des Douanes.

R. N.



42^e Foire internationale d'Alger

1.317 EXPOSANTS Y PRENNENT PART

La foire inaugurée par le Président

Dans sa tournée dans les différents stands, le premier magistrat du pays s'est contenté d'écouter les différentes explications et exposés qui lui étaient fournis.

PAR SIHEM HENINE

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a inauguré, hier, la 42^e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA). Durant près de trois quart d'heure, le chef de l'Etat a sillonné quatre stands qui sont ceux d'Italie, France, Etats-Unis d'Amérique, Canada et Portugal. Il ne s'est rendu dans aucun des stands nationaux ou encore de pays arabes. Le Président Bouteflika voulait sans doute se racheter par rapport à l'année passée où il n'avait pas visité le stand français qui était présent en force, suscitant ainsi le mécontentement des opérateurs présents de ce pays qui n'avait pas hésité à afficher leur mécontentement. Dans sa tournée dans les différents stands, le premier magistrat du pays s'est contenté d'écouter les différentes explications et exposés qui lui étaient fournis en s'abstenant toutefois de faire un quelconque commentaire. En effet, accompagné de M. Ahmed Ouyahia, Premier ministre, de M. Abdelaziz Belkhadem, ministre d'Etat, représentant personnel du président de la République et de plusieurs autres membres du gouvernement, le chef de l'Etat a entamé sa visite par le stand italien où il s'est arrêté devant des sociétés spécialisées dans les travaux publics. Il a, ensuite, visité le stand français où il a, notamment, reçu des explications sur les activités de deux entre-



Le Président au stand des Etats-Unis

prises françaises spécialisées dans la fabrication de machines de briqueterie et de machines de construction métalliques. Pour les autres stands, le chef de l'Etat s'est contenté d'un passage protocolaire. La 42^e FIA se tient, comme à l'accoutumée, au Palais des expositions des Pins maritimes à Alger, sous le thème de «Un moment fort pour l'émergence d'une économie compétitive et performante» et durera six jours. Cette manifestation économique devrait attirer, selon les prévisions de la Société algérienne des foires et exportations (Safex), organisatrice de l'évènement, environ un demi million de visiteurs, entre grand public et professionnels. Pour cette année, faut-il le relever, les autori-

tés concernées ont décidé d'interdire, tel que c'était le cas auparavant, les ventes organisées par les exposants durant les derniers jours ou, selon les cas, le dernier jour de la Foire. En effet, il a été constaté, selon les organisateurs que les entreprises particulièrement étrangères échappaient aux déclarations fiscales et celles des douanes à travers ces ventes. D'ailleurs, pour cette année, et c'est aussi une première, la Direction des douanes a décidé de détacher une équipe qui sera présente 24h sur 24 au niveau du site pour pouvoir avoir l'œil sur les différentes entrées et sorties des marchandises aux côtés des autres mécanismes de contrôle. La 42^e FIA sera ouverte au public à partir de ce matin. S. H.

Redéploiement des entreprises étrangères

PAR AMAR AOUIMER

Vu le nombre d'exposants étrangers, évalué à 870 entreprises, la foire internationale d'Alger a acquis une certaine notoriété ces dernières années. Ainsi, durant l'édition 2009, les 42 pays participants ont la nette intention de développer des relations économiques et commerciales privilégiées avec l'Algérie. Le nombre global des entreprises exposantes est de l'ordre de 1.317 dont 447 sociétés algériennes publiques et privées. La superficie totale des expositions dépasse 67.217m² dont 16.469 m² pour la Surface réservée à la participation étrangère, soit 31,69% et 35.237m² pour la participation nationale, soit 68,31%. 37 pays sur les 42 y prennent part à titre officiel. Il s'agit de la Chine (plus grand pays exposant), France, Italie, Maroc, Argentine, Allemagne, Tunisie, Jordanie, Etats-Unis, Egypte, Portugal, Pakistan, Libye, Cuba, Indonésie, Inde, Iran,

Belgique, Sénégal, Canada, Syrie, Palestine, Brésil, Suisse, Japon, Vietnam, Suède, Bosnie-Herzégovine, Turquie, Pologne, Chili, Mexique, Roumanie, Pays-Bas, Malaisie, Venezuela et Mauritanie. Les cinq autres pays, présents à la FIA, sont représentés par des entreprises et des firmes participant à titre individuel sans passer par le canal officiel, il s'agit des Emirats Arabes Unis, de la Grande-Bretagne, de la Corée du Sud, du Liban et de l'Espagne. Mais, incontestablement, c'est la Chine qui est le pays le plus représenté à cette 42^e FIA avec pas moins de 141 sociétés, suivie de la France (135), de l'Italie (79) et du Maroc (39). S'agissant de la participation arabe, elle est dominée par le Maroc voisin, présent et dynamique à travers 39 entreprises, la Tunisie avec 31 sociétés, la Jordanie illustrée par 30 entreprises et enfin l'Egypte qui est active avec 25 entreprises. Sur le plan africain, le Sénégal est le seul pays présent du Continent noir alors

que le Cameroun était attendu étant donné que l'Algérie a ouvert dernièrement un Comptoir commercial de fruits et légumes à Yaoundé. Quant à la participation nationale, elle est pratiquement dominée par le secteur privé fort avec 447 entreprises contre seulement 69 pour le secteur public activant principalement dans les secteurs stratégiques, tels que l'agroalimentaire, l'énergie, la chimie et pétrochimie, les matériels pour collectivités, les matériaux de construction, les industries électrique et électronique, les textiles, cuirs et ameublement, les services, la mécanique, la sidérurgie, la métallurgie, et l'artisanat. Le secteur des technologies de l'information et de la communication nationale est également très en vogue actuellement dans la mesure où le large public recherche constamment des outils informatiques (ordinateurs, consommables...) et surtout les dernières découvertes et innovations en matière de téléphonie mobile. A. A.

SMART TECHNOLOGIES

Création d'un centre de formation certifié au cyber Parc Sidi Abdellah

La compagnie canadienne, Smart Technologies, présente à la Foire internationale d'Alger par le biais de son distributeur exclusif en Algérie, Business to Business Company, abordera mardi prochain, lors d'une conférence de presse à la Safex, plusieurs thèmes importants liés à ses activités.

En effet, ce leader mondial dans l'industrie des tableaux blancs interactifs depuis 1991 traitera, dans sa rencontre avec les journalistes, la situation et les perspectives de ses quatre

années d'existence sur le marché algérien et le lancement d'une nouvelle filiale dédié aux technologies de l'information et de la communication en éducation.

Il sera également question de donner le maximum d'informations sur le lancement en Algérie de nouveaux produits et innovations, tels que Smart «Unifi 45» réduisant l'ombre de la projection de 75 % et Smart Notebook version 10 et le système d'évaluation interactive Smart Senteo. Mais, la plus grande nouveauté

réside surtout dans la mise en place d'un centre de formation certifié Smart Technologies au niveau du Cyber Parc de Sidi Abdellah (Zeralda). Rappelons que Smart Technologies a commercialisé plus de 1,1 million d'unités sur le plan international récemment dont 850.000 en classes de cours, alors qu'en 2005, elle a vendu 350.000 unités. Cette entreprise détient plus de 57 % de parts de marché à l'échelle mondiale. A. A.

40 pays et plus de 1.000 entreprises étrangères en 2008

Concernant l'édition de 2008, pas moins de 40 pays ont pris part à ce traditionnel évènement devenu la manifestation économique et commerciale majeure de l'Algérie.

On dénombrait la présence de 2.000 entreprises dont 1.066 étrangères sous le thème de «La nouvelle stratégie industrielle, centre de la problématique du développement de l'Algérie».

Les secteurs en force étaient notamment ceux de l'énergie, la pétrochimie, l'agroalimentaire, les grands travaux et le bâtiment, les industries électriques et électroniques, les industries mécaniques, sidérurgiques et métallurgiques, les services (assurances, banques) et les activités d'artisanat. La 40^e édition de la FIA de 2007 a vu la participation de plus de 1.300 entreprises représentant 45 pays. L'Italie était l'invité d'honneur.

La 41^e FIA a vu quant à elle le retour de plusieurs pays exposants ayant arrêté momentanément leur participation. Il s'agit de l'Argentine, l'Indonésie, la Grande-Bretagne, la Russie, l'Ukraine, la Libye, la Corée du Sud, Oman et les Pays-Bas.

Rappelons que la 38^e édition de la FIA en 2005, avait comme pays hôte le Maroc alors qu'en 2006 c'était la Tunisie. Incontestablement, l'édition de l'année précédente a été la plus riche en enseignements dans la mesure où le président Bouteflika a été accompagné du Premier ministre portugais Jose Socrates lors de l'ouverture officielle de la 41^e FIA. Ainsi, le pavillon lusitanien a eu l'insigne honneur d'avoir l'unique visite du chef de l'Etat alors que les autres pavillons attendaient impatiemment sa venue. L'exclusivité a donc été accordée au pavillon du Portugal où plus de 30 entreprises ont présenté leurs activités et leurs ambitions d'investir le marché algérien, notamment dans les secteurs de la construction et de l'habitat, de l'agroalimentaire et des technologies de l'information et de la communication. Les efforts de coopération déployés par l'Algérie et le Portugal, durant la période de cette foire, n'ont pas été vains puisqu'ils se sont soldés par l'installation, un mois plus tard, d'une commission algéro-portugaise chargée de la mise en œuvre et du suivi de nombreux projets d'investissement et de partenariat, notamment dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. A. A.

Le Maroc et le Japon reviennent après 12 ans d'absence

Après une longue absence, qui aura duré douze ans, de 1992 à 2004, le Maroc a effectué un retour remarqué à la Foire internationale d'Alger en 2005. C'est le cas également du Japon qui s'est absenté durant 12 années de cette importante manifestation économique et commerciale. Le pays du Soleil levant se distingue généralement par ses industries électroniques de pointe et surtout par les différentes marques automobiles, tel que Toyota : premier constructeur automobile mondial mais connaissant, aujourd'hui des difficultés financières liées à la crise mondiale. A. A.



LAC DE RÉGHAIA

Lieu de détente pour les candidats au bac



Le lac ou marais de Réghaia est situé à l'extrémité est d'Alger et reste l'une des dernières zones humides en Méditerranée. Actuellement il constitue le site et lieu de détente le plus fréquenté par les résidents de la capitale. Cette période précédant l'examen du baccalauréat a été mise à profit par les futurs candidats pour venir destresser sur les rives du lac de Réghaia. Ces futurs universitaires sont accompagnés de leurs parents, pour ces après-midi de détente, loisir et détente. Le bien-être ressenti provient en premier lieu de l'atmosphère unique ambiante, qui incite à la détente. Quelques associations algéroises de jeunesse accompagnent des lycéens et les guident dans des exercices et des mouvements de relaxation, ce qui les aide à se débarrasser du trop-plein d'anxiété et d'appréhension à la veille de l'examen. "J'ai accompagné ma fille ici pour qu'elle puisse jouir d'un peu de repos après le temps passé à réviser, sans relâche, ses cours", nous dira un monsieur. Les parents de ces lycéens ont tous, avoués avoir été favorablement impressionnés par l'impression de bien-être engendrée par ces lieux uniques. Il faut toutefois signaler certains actes qui à court terme pourront porter atteinte à l'environnement. Ce patrimoine naturel fait aujourd'hui l'objet d'une attention particulière de la part des autorités concernées. Ces dernières (Tourisme et environnement) envisagent de le classer comme réserve naturelle, vu sa biodiversité terrestre et marine. **S.B.**

PUB SAUVAGE, BIRMANDREIS

Les murs de la ville pour support

Il a été souvent constaté l'usage de supports plus ou moins insolites pour faire connaître certains produits. Il est clair en fait que l'originalité est indispensable en publicité. Pour pouvoir bénéficier des divers supports publicitaires, il faut néanmoins déboursier des sommes conséquentes. Un dépanneur algérois, ne tenant certainement pas à mettre la main à la poche, n'a rien trouvé de mieux que d'utiliser les murs de la ville pour y afficher à la peinture rouge son ... numéro de portable. Ce numéro est visible à Birmandreïs au niveau de la rue des Frères-Bouadou, un peu plus bas que le siège de la daïra. La question que l'on est en droit de se poser est à quel moment ce dépanneur a-t-il pu procéder à cet acte condamnable ?, ou peut-être s'est-il simplement contenté de donner quelques dinars à un désœuvré pour faire passer sa publicité gratuitement sur les murs de la ville. **Y.D.**

FLEURISTES D'ALGER

Une véritable passion

Les Algérois aiment les fleurs, les nombreux fleuristes installés dans la capitale le savent et font tout pour agrémenter la présentation de leurs étals par de compositions artistiques rivalisant d'originalité.

PAR SALIM NASRI

Aujourd'hui, c'est la fête des mères et les fleuristes sont aux anges, sachant que leur chiffre d'affaires connaîtra une sensible amélioration. Les kiosques des fleuristes n'ont jamais été aussi beaux qu'en cette période, les fleurs y sont à la fête, vous y trouverez la timide marguerite, le dahlia, l'œillet, en passant par l'altier lys, la pudique tulipe, l'arun majestueux, mais la rose reste la reine incontestée de ce ballet de couleurs : rose, jaune ou rouge elle est indétrônable. En effet que peut-on offrir de plus beau à nos mamans pour exprimer notre amour et les remercier d'être se qu'ells sont. Il faut admettre néanmoins que c'est surtout les femmes qui sont irrésistiblement attirées par les présentoirs chatoyants des fleuristes. Le métier de fleuriste à Alger est bien plus qu'une profession, les fleurs nécessitant un entretien de toutes les minutes et surtout un amour inconditionnel. Ce métier est empreint de romantisme et il faut également être artiste pour réussir les magnifiques compositions florales. Pour mieux comprendre ce métier pas comme les autres, nous nous sommes rapprochés de plusieurs fleuristes. Ils s'accordent à soutenir que leur profession nécessite une passion, un savoir-faire mais aussi l'art de la communication pour convaincre et expliquer aux clients le langage des fleurs. "Pour moi, le métier



Les fleuristes représentent des oasis colorées et chaleureuses dans la ville.

Fouzi Boudiaf Midi Libre

de fleuriste est un art, la fleur est choyée, elle est arrosée, soignée et traitée méticuleusement. Il faut aimer les plantes, le contact humain et être communicatif... pour pouvoir exercer ce métier", nous dira Ali, installé après l'Indépendance devant la Grande-Poste. Lui et ses frères ont toujours consacré leurs efforts à la préservation de la boutique héritée de leur père, lui-même fleuriste. "Nous sommes, bien sûr, ravis de l'avènement de certaines fêtes, à l'instar de celle des mères qui nous permet d'écouler notre marchandise et ainsi doubler notre recette". Tout en nous parlant de son travail, Ali n'a pas cessé de vaquer à ses œuvres artistiques consistant en l'élaboration de gerbes colorées. La fleur a son propre langage, et est un moyen d'exprimer l'amour, l'amitié, des vœux à l'occasion de mariages, guérison pour un un malade... "Je me déplace tous les jours à 5h du matin vers Blida pour préparer les bouquets de fleurs à écouler. Je suis satisfait du rendement de mon job", nous assure Hakim, un fleuriste ambulancier d'une vingtaine d'années installé à l'entrée de l'hôpital Mustapha. La rose reste chère, vu sa fragilité et la nécessité

d'un entretien permanent, sa rareté sur le marché est due, notamment, au manque de pépinières. A Alger la rose est cédée entre 70 et 120 dinars l'unité, selon sa qualité et sa fraîcheur. Pour l'ornement d'une voiture d'un cortège nuptial, les fleuristes évaluent leur prestation entre 4.000 et 12.000 DA. "Avec l'arrivée des grandes chaleurs, les fleurs périssent plus vite, ce qui nous oblige à baisser nos prix pour les écouler", nous explique un fleuriste.

Les fleurs artificielles au secours des petites bourses

Devant les prix affichés pour les fleurs "naturelles", et vu leur fragilité, beaucoup de clients préfèrent, à contrecœur, se rabattre sur les fleurs artificielles. Moins symboliques et démunies d'émotions, les fleurs artificielles résistent toutefois à tous les aléas et gardent longtemps leur beauté "factice". Les fleuristes nous diront avoir procédé à l'importation de fleurs à partir de Chine afin de les revendre en Algérie à des prix bien plus inférieurs à ceux des fleurs provenant de pépinières algériennes. **S.N.**

CHÉRAGA

Un petit village devenu grand

PAR SOFIANE BAYOU

Chéraga est située à l'ouest d'Alger et régit sur une superficie relativement importante avec plus de 3.110 ha soit 31 km. L'ex-petit village s'est développé pour arriver à se classer parmi les communes les plus belles de la capitale. Chéraga a connu une extension urbaine très importante ces dix dernières années et qui se poursuit d'ailleurs à l'heure actuelle. La commune s'est imposée comme la commune incontournable à l'ouest d'Alger au lieu de se contenter de continuer de faire simplement partie de la banlieue ouest. Cette extension très rapide de la ville a été suivie, forcément, d'un accroissement et augmentation notable de la population qui a fini par atteindre plus de 69.786 habitants. Toutes ces nouvelles données ont fait que les autorités communales se sont vu contraintes

de mettre en place un programme qui réponde à l'attente des résidents. Les élus à l'Assemblée populaire communale de Chéraga, accordent une importance particulière aux études avant de donner leur aval à la moindre réalisation. "Il faut d'abord réaliser des études sérieuses de tout projet, avant de lancer les travaux. On ne peut pas démarrer un projet sans études probantes", nous dira M. Kestani vice-président à l'assemblée de Chéraga. "Dans l'absence d'études, on prend le risque de voir échouer nos projets. Et c'est ce que nous tenons à éviter pour nos administrés", nous explique notre interlocuteur. Parmi les travaux envisagés par l'APC de Chéraga, entre autres la rénovation de la voirie, car comme chacun le sait nos communes souffrent, dans leur grande majorité, du mauvais état des routes et trottoirs. Les quartiers Bouchaoui 1, 2 et 3 ont été retenus pour

ces travaux après les réclamations récurrentes des habitants. M. Kestani a d'ailleurs promis de mettre un terme définitif à ce problème : "Toutes les rues non goudronnées seront bientôt bitumées, et cela après l'étude que nous sommes en train de mener", a-t-il assuré. Il se donnera la peine de nous énumérer les rues concernées par le bitumage et la rénovation de leurs trottoirs, à savoir rue des Frères-Semrouni en direction de la rue Amara-Ali sur 600 mètres, la rue du 8-Mai-945 sur une distance de 1.000 mètres, la rue Aissat-Idir en partant du centre commercial El Qods vers la route de Ouled Fayet... la liste est trop longue pour pouvoir être entièrement énumérée sur ces colonnes mais le plus important pour les résidents de Chéraga reste la concrétisation de ces projets qui leur faciliteront grandement les déplacements. **S.B.**



BERROUAGHIA

L'Association des amis de la ville est née

Avec la conviction profonde que toutes les cultures sont un apport irremplaçable au patrimoine commun de l'humanité et au moment où le Berrouaghien semble en érosion dans les familles, les cultures régionales doivent être, pour la wilaya de Médéa en particulier et l'Algérie en général, un formidable potentiel d'innovation, de création et d'échanges, à travers les diversités locales. Pour cela, une assemblée générale s'est tenue jeudi passé au centre culturel «Hassan El Hassani» de Berrouaghia, regroupant toutes les couches sociales en présence des autorités locales et d'un huissier de justice. Il a été décidé la création de l'Association des amis de la ville de Berrouaghia dont les statuts seront déposés incessamment au niveau des services de la wilaya de Médéa.

H. S.

BOUMERDES

600 millions pour l'aménagement des plages



Une enveloppe globale de 600 millions de DA, dégagée sur différents programmes de développement de la wilaya de Boumerdes, a été mobilisée pour assurer les préparatifs pour la saison estivale 2009 avec comme autre objectif d'élever le nombre de plages autorisées à la baignade dans cette région. Cette dotation financière, qui permettra la création de près de 1000 postes de travail, a été ventilée sur 9 communes côtières de la wilaya.

AÏN-DEFLA

450 moissonneuses-batteuses pour les fellahs

Quatre cent cinquante (450) moissonneuses batteuses seront mobilisées pour les besoins de la campagne Moissons-battage qui débutera au cours de la première semaine du mois de juin prochain dans la wilaya de Ain Defla. La superficie consacrée à cette spéculation dépasse les 86.000 ha et les rendements attendus sont appréciables, selon la DSA eu égard aux conditions climatiques favorables qui ont sévi cette année dans la région.

BOUIRA

Caravane de sensibilisation contre la drogue

Une caravane de sensibilisation contre la toxicomanie sous le signe «Non à la drogue» est organisée du 28 mai au 26 juin prochain à M'Chedallah (Bouira) à l'initiative de l'association des activités de jeunes de cette commune. Une exposition itinérante sur les dangers et risques liés aux drogues sillonnera à l'occasion l'ensemble des villages et cités populaires de cette localité, parallèlement à l'animation de conférences sur le même thème par des sociologues et psychologues et autres spécialistes, suivies de séances débats et témoignages vivants de jeunes rescapés de l'accoutumance et dépendance des drogues.

APS

TIPASA, SECTEUR DE LA PÊCHE, UN FACTEUR DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Dans le cadre de l'Ansej, l'antenne a délivré 71 agréments pour l'achat de nouvelles unités dans le domaine de la pêche marine, incluant ainsi 57 sardiniers pour une valeur globale de près de 63 millions de DA et 14 petits navires d'une valeur d'environ 64 millions de DA.

PAR ABOUD KAHINA

La wilaya de Tipasa, qui possède de une large étendue marine connue pour sa grande richesse et diversité en faune et flore marines, connaît un développement en matière d'infrastructures. Cela lui permet de donner un élan au secteur de la pêche participant ainsi au développement local et à la lutte contre le chômage. En effet 331 postes budgétaires, en plus de 862 postes vacataires, ont été créés dans ce cadre durant l'année écoulée.

La wilaya possède cinq ports, six unités de réparation et de construction de navires de pêche, 562 unités de pêche, 5.347 marins en plus de différentes structures de formation relatives au domaine de la pêche et de l'aquaculture, des structures qui ont formé quelque 742 étudiants pour l'année 2008 pour 248 en 2007.



Port de pêche de Bou-Haroun.

Le centre de recherches dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture de Bou Ismaïl a été doté d'une station d'aquaculture marine ainsi que d'une ferme marine dans le cadre de la coopération algéro-espagnole. Néanmoins le domaine de l'aquaculture ouvre grandes ses portes au secteur privé et c'est dans ce sens que deux décisions ont été attribuées pour la création de deux fermes marines (Softal) et ce pour les communes de Sidi Ghiles et de Tipasa.

Par ailleurs, dans le cadre de l'Ansej, l'antenne a délivré 71 agréments pour l'achat de nouvelles unités dans le domaine de la pêche marine, incluant ainsi 57 sardiniers

pour une valeur globale de 629.546.548,00DA et 14 petits navires d'une valeur globale de 64.030.173,26 DA.

Dans la formule Cnac, Caisse nationale d'assurance au chômage, trois permis ont été attribués pour l'achat de nouvelles unités de pêche marine pour un montant de 8.589.020,70 DA.

La wilaya espère, à fin 2009, le démarrage ainsi que la réception de plusieurs projets dans ledit secteur à l'instar de l'école de formation technique des pêcheurs à Cherchell et de plusieurs fermes marines et continentales à travers l'ensemble de la wilaya.

A. K.

CHLEF, COMMÉMORATION DE MOHAMED BOURAS

Les Scouts musulmans algériens collectent du sang pour les hôpitaux

PAR BENCHERKI OTSMANE

Pour commémorer le triste anniversaire de l'exécution par les forces d'occupation françaises de Mohamed Bouras le 27 mai 1941, accusé à tort d'espionnage au profit des Allemands, et voyant en ce personnage et érudit d'Ibn Badis, un danger pour la stabilité du régime colonial, la section du mouvement des scouts musulmans algériens de Chlef a organisé une collecte de sang au profit des établissements hospitaliers de la wilaya.

A titre de rappel, Med Bouras constitua la première section à Alger (la section «El falah») en 1935 et commença à œuvrer à l'extension des sections scouts aux grandes villes du pays. Il oeuvra également pour la création de la première Ligue des Scouts musulmans algériens sous le patronage de Abdelhamid Ibn Badis. A ce titre, Med Bouras est considéré comme le



fondateur des Scouts musulmans Algériens.

Cette belle initiative, à l'actif des SMA de Chlef, vient à un moment où ce précieux liquide se fait rare, particulièrement, au niveau des services de la chirurgie des hôpitaux mais surtout dans les trois centres d'hémodialyse. Il faut signaler qu'à part quelques bénévoles réguliers

du personnel de l'école de police de «Glaftia», ou des étudiants de l'université «Hassiba Ben Bouali», le don de sang ne représente que 20% tandis que 60% sont des dons familiaux. Les 20% restants se font en contrepartie. A une question posée à un médecin sur les raisons de ce peu d'engouement de la part des citoyens pour ce geste, oh! combien salutaire, il répondit que «les gens appréhendent mal ce geste et ont peur. Peur de contracter une maladie lors de l'opération de transfusion sanguine. A ce sujet, il faut noter que le don de sang est sécurisé, contrôlé et ne pose aucun problème pour le donneur sachant que ce dernier est préalablement ausculté» et que «son sang est, par la suite, analysé, ce qui lui permet de bénéficier d'un bilan médical gratuit, car, s'il a une pathologie, il sera immédiatement orienté».

B. O.



GUELMA, PÉNURIE EN EAU POTABLE

C'EST DU PASSÉ !

La mise en service de la station de traitement des eaux à partir du barrage de Bouhamdane a notablement amélioré la situation avec une production quotidienne de 50.000 m³ et ce, en complément des forages de Oued H'lia, Lammam Bradaâ et Oued Zimba qui fournissent d'appréciables quantités d'eaux souterraines.

PAR HAMID BAALI

Dans un passé récent, la ville du 8-Mai-45 et l'ensemble des localités de la wilaya ont été confrontées à une sévère pénurie d'eau potable qui pénalisait cruellement leur cadre de vie. Les tristes scènes représentant des cohortes de citoyens, particulièrement des enfants munis de jerrycans, seaux et ustensiles hétéroclites à la recherche de ce précieux liquide sont encore vivaces dans les esprits. Les marchands d'eau avaient saisi cette opportunité pour faire leur beurre, profitant de la détresse des familles qui consacraient des dépenses conséquentes nécessaires à leur approvisionnement en cette matière vitale.

La mise en service de la station de traitement des eaux à partir du barrage de Bouhamdane, situé à une vingtaine de kilomètres du chef-lieu de wilaya, a notablement amélioré la situation avec une production quotidienne de 50.000 m³ et ce, en complément des forages de Oued H'lia,



Le barrage de Bouhamdane dans la wilaya de Guelma.

Lammam Bradaâ et Oued Zimba qui fournissent d'appréciables quantités d'eaux souterraines.

Les autorités locales, à l'écoute des populations, ont entrepris ces trois dernières années la réalisation de quatre forages, la réhabilitation et l'équipement de sept stations de pompage, la rénovation de 13 puits et de 13 retenues collinaires. Les communes de Hammam Debagh, Medjez Amar et Roknia sont alimentées régulièrement par le barrage. Bouchegouf, chef-lieu de daïra, est désormais desservi par le forage de Oued H'lia grâce à la réalisation de la conduite d'une quarantaine de kilomètres qui alimente également Aïn Ben Beida et Oued Fragma. La localité de Sellaoua Announa a bénéficié de la réception d'un château d'eau de 1.000 m³ qui subvient aux besoins de 5.200 âmes.

Le réseau de distribution de la ville de Guelma a été rénové au titre de la quatrième tranche. La localité de Medjez Sfa est alimentée à partir du barrage de Oued Dalia, wilaya de Souk Ahras, ainsi que la commune de Khezaras. Le réseau de Guelaât Bou Sbaâ, Nechmeya et Bir Ouellaâ a fait l'objet d'une importante opération de rénovation. La commune enclavée de Bendjerah est desservie par un forage situé à djebel Halouf. Oued-Zénati enregistre un renforcement et une extension de son réseau de distribution. Une Step, station d'épuration des eaux usées, pour un montant de 170 milliards de centimes et située à la sortie de Guelma, a été mise en service cette année. En somme, la wilaya de Guelma dispose dorénavant d'une AEP efficiente et régulière.

H. B.

SKIKDA, FÊTE DE LA FRAISE

Une clôture en apothéose

PAR MOHAMED SEGHIR

Comme il fallait s'y attendre, la clôture des différentes manifestations de la fête de la fraise célébrée trois jours durant depuis le mardi 26 mai 2009, a été, tout simplement, grandiose. La cérémonie organisée jeudi passé à l'Hôtel de ville de Skikda a tenu toutes ses promesses et a drainé une foule nombreuse venue assister à la remise des prix des différents concours et compétitions sportives organisés à cette occasion.

Ainsi, le prix du meilleur produit a été remporté cette année par Moussa Khechirem, un agriculteur de la région de Tamalous. La superficie cultivée, l'ancienneté de l'agriculteur et surtout les qualités gustatives du produit ont constitué les principaux critères retenus par le jury pour classer les nombreux concurrents. Mme Rouag Samia, de



la ville de Skikda, a, quant à elle, remporté le prix de la meilleure confiture de fraise, alors que la pâtisserie confiserie Guergat Smain a été primée pour la qualité de ses tartes aux fraises classées les meilleures de l'année. Enfin, Melle

Manel Cheniki a été élue miss fraises pour l'année 2009.

La production des fraises à Skikda occupe une superficie de 296 hectares contre seulement 168 hectares durant les années 90. La production a atteint, cette saison, des niveaux record en dépassant les 24.210 quintaux, contre 20.870 en 2008.

Et pour la petite histoire, la culture de la fraise a été introduite vers 1920 à Stora à trois km de la ville de Skikda, par des cultivateurs italiens. Un travailleur agricole algérien aurait subtilisé un plant d'un champ appartenant à un colon, en le dissimulant dans son soulier pour aller ensuite le planter dans sa région natale à Ain Zouit. Depuis, la culture de ce fruit exotique n'a cessé de se répandre pour atteindre les proportions actuelles.

M. S.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

Journée d'études sur la promotion du produit national hors hydrocarbures

Faire sauter les verrous bureaucratiques, promouvoir le produit national et encourager les exportations hors hydrocarbures, tels étaient les principaux axes autour desquels s'est articulée la journée d'études qu'a organisée le week end dernier la Direction du commerce en collaboration avec la chambre de commerce et d'industrie des Bibans.

La situation de la wilaya de Bordj Bou Arréridj, qui compte 34 communes regroupées autour de 10 dairas et qui s'étend sur une superficie de 3900 km², lui confère un caractère stratégique du fait qu'elle est reliée aux quatre coins du pays par des réseaux routiers et ferroviaires considérés comme les plus importants au niveau national.

Et compte tenu de l'essor connu en matière d'investissement et en vue de satisfaire la demande de plus en plus importante de promoteurs, il a été créée une nouvelle zone industrielle à Mechta Fatima, et juste à côté un port sec pour désengorger le port de Béjaïa. Il est important de souligner qu'en plus du marché local ou national où leurs produits sont largement réputés, certaines entreprises ont même tenté l'aventure de l'exportation.

D'où la nécessité de stimuler davantage cette tendance, étant donné que les sources en hydrocarbures sont tarissables.

Dans ce contexte, l'intervention de Marc Martinant, chef du projet Optimexport, a été axée sur le programme de renforcement des capacités exportatrices des PME algériennes pour la promotion et la diversification des exportations, qui s'élèvent péniblement à 2% par rapport aux hydrocarbures et ce, grâce au financement d'une coopération technique et de formation entre l'Algérie et la France. Dans ce sens, le wali, initiateur de cette journée, trouve que le meilleur moyen pour se mettre au diapason des pays développés, c'est d'abord d'en finir avec les verrous bureaucratiques hérités de l'ère de la pensée unique pour faire de Bordj Bou Arréridj, au bout de 5 à 10 ans, un pôle économique et non pas un immense bazar de friperie et de «restes» des autres. L'Algérie, dans les années 70, avait le même dynamisme.

Au total, tout ceux qui se sont succédé au pupitre étaient d'accord sur le fait que l'option de l'investissement et l'encouragement du produit national sont la seule alternative post-pétrole qui permettra à l'Algérie de gagner la bataille économique et pour qu'à terme, elle se fasse une place au soleil parmi les géants avec son adhésion à l'OMC et l'UE.

A. A.

TEBESSA

1.550 universitaires recrutés dans le cadre du DIP

1.550 jeunes porteurs de diplômes universitaires ont bénéficié au cours du premier trimestre 2009, de postes de travail dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle (DIP) à Tébessa. Près de 90 % de l'effectif ont été placés dans des établissements relevant des collectivités locales et le reste dans l'administration.

APS

OUARGLA

7 nouveaux lycées et 12 collèges pour la rentrée 2009-10

Le secteur de l'éducation de Ouargla sera renforcé, au titre de la prochaine saison scolaire, par sept lycées, 12 collèges à réaliser et 19 salles de cours pour le même palier en voie d'extension, ainsi que par deux groupes scolaires à réaliser pour le cycle primaire. A ces opérations viennent s'ajouter la réalisation d'un internat au lycée d'El Alia, daïra d'El Hedjira, de demi-pensionnats au niveau de certaines communes de Ouargla, en plus de l'ouverture de 28 cantines scolaires.

APS



MIDI

Rubrique composée par



IT & Téléphonie

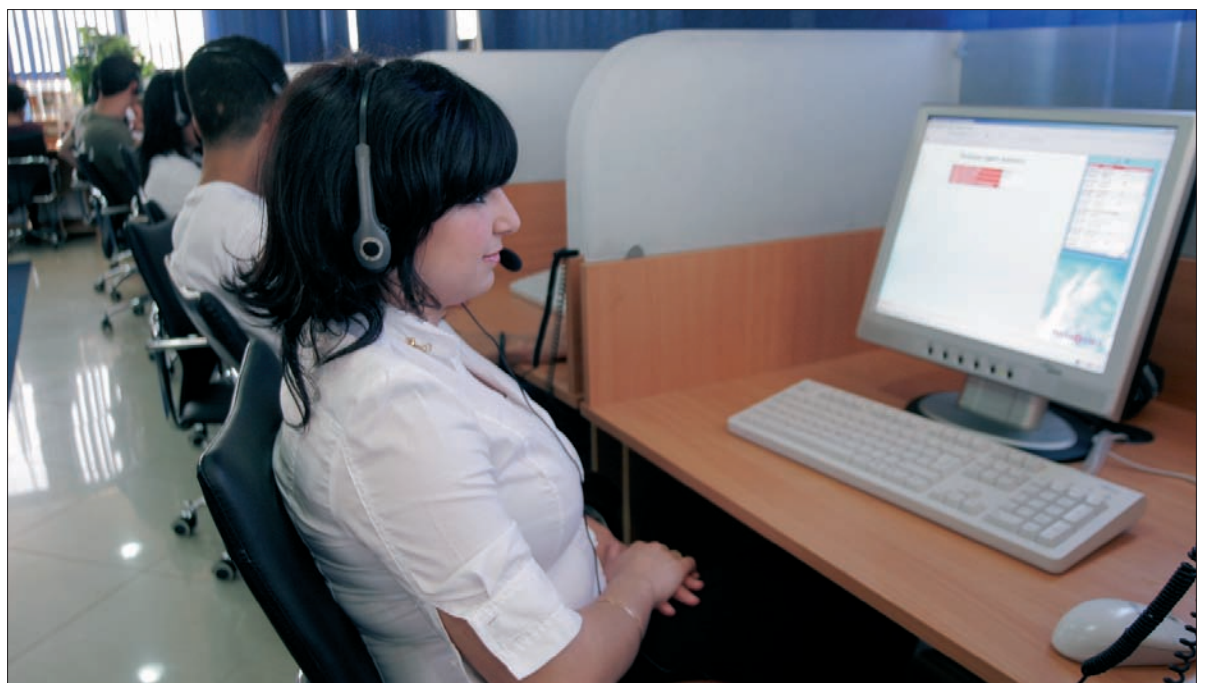


LA VOIX SUR INTERNET PROTOCOL (VOIP)

L'ARPT SUSPEND LA DÉLIVRANCE DE NOUVELLES AUTORISATIONS

Le conseil de l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT), qui s'est réuni le 16 mai dernier, a décidé de suspendre la délivrance de nouvelles autorisations pour la fourniture de la Voix sur Internet Protocol jusqu'à finalisation de l'étude du cadre réglementaire en cours et la mise en place d'un nouveau cadre réglementaire pour cette activité.

Lire en page 12



42^E FIA (FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER)



Nedjma expose ses nouveautés sous la thématique du "football"



PARTENARIAT

MICROSOFT ALGÉRIE ET CONDOR ELECTRONICS CRÉENT UNE FILIALE POUR LA PRODUCTION

Lire en page 12

LA VOIX SUR INTERNET PROTOCOL (VOIP)

L'ARPT suspend la délivrance de nouvelles autorisations

Le conseil de l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT), qui s'est réuni le 16 mai dernier, a décidé de suspendre la délivrance de nouvelles autorisations pour la fourniture de la Voix sur Internet Protocol jusqu'à finalisation de l'étude du cadre réglementaire en cours et la mise en place d'un nouveau cadre réglementaire pour cette activité.

La présidente du conseil de l'ARPT est chargé de l'exécution de la présente décision s'est référé à la loi n° 2000-03 du 05 août 2000 fixant les règles générales relatives à la poste et aux télécommunications, notamment ses articles 10, 13 et 39. En effet, vu le cahier des charges définissant les conditions et les modalités relatives à la fourniture des services de la Voix sur Internet Protocol (VoIP), l'ARPT considère le premier alinéa de l'article 13 de la loi 2000-03 sus visée qui édicte que «l'autorité de régulation a pour missions : de veiller à l'existence d'une concurrence effective et loyale sur les marchés postal et des télécommunications en prenant toutes mesures nécessaires afin de promouvoir ou de rétablir la concurrence sur ces marchés». Raison pour laquelle, elle considère l'évolution "insatisfaisante" de l'activité du transfert de la Voix sur Internet Protocol au regard d'une concurrence saine et loyale et des objectifs escomptés du changement réglementaire de son régime d'exploitation.

Pour cette institution fixant les règles du marché des télécoms en Algérie, il est nécessaire, compte tenu du lancement de cette étude, de suspendre temporairement la délivrance des autorisations pour la fourniture de la Voix sur IP et ce jusqu'à finalisation



de ladite étude et l'entrée en vigueur du nouveau cadre réglementaire qui sera applicable en la matière. Il convient de noter qu'il existe actuellement trois grands types de sociétés proposant ce genre de services : les opérateurs traditionnels et leurs fournisseurs, tels que Algérie Télécom, qui se diversifient et proposent des offres de téléphonie sur IP, les FAI (fournisseurs d'accès Internet) qui complètent leurs offres en proposant un service voix en plus de celui des données, et les opérateurs virtuels qui profitent des infrastructures IP et des accès offerts aux clients par des sociétés tierces pour proposer des systèmes de voix sur IP via Internet après téléchargement d'un logiciel. En 2002, l'ARPT a accordé à titre expérimental des autorisations à quatre fournisseurs d'accès à Internet. Aujourd'hui, ce sont onze opérateurs qui sont autorisés à exploiter ce genre de services à savoir: Eepad, SLC, WebCom, Last Net Algeria, Icosnet, Anwamet, WTA, Satellis, Ecomsium, Webphone Network et VocalOne. Il s'agit d'un créneau très porteur qui intéresse plusieurs opérateurs, preuve en est, les recettes du marché de la VoIP en Algérie qui sont estimées à deux millions de dollars par mois.

PARTENARIAT

Microsoft Algérie et Condor Electronics créent une filiale pour la production d'ordinateurs



Condor Electronics vient de signer un contrat avec Microsoft Algérie pour la fabrication de logiciels originaux. L'annonce a été faite par M. Abderrahmane Benhamadi, P-DG de Condor qui a ajouté que "ce partenariat consiste en la création d'une filiale qui vise dans un premier temps à faire du montage de micro-ordinateurs desktop sous la formule SKD (Semi Knock Down)."

La marque propose ainsi, une gamme composée de trois configurations, Family, Multimédia et Professionnel. Ces desktops seront disponibles dès juin prochain et seront proposés à des prix allant de 33.000 à 45.000 dinars. Des micro-ordinateurs portables suivront par la suite et seront commercialisés entre 35.000 et 48.000 dinars. Dans un second temps, Condor fabriquera ses propres boîtiers et, en mettant à contribution sa ligne SMT et ses propres cartes mères.

Pour réaliser ce projet, des partenariats stratégiques sont en cours de finalisation avec des noms reconnus de fabricants, il s'agit notamment de Universal, MSI et Foxconn. Une première étape a été déjà franchie, il s'agit de l'obtention de la certification Named Microsoft Dealer (revendeur reconnu par Microsoft), résultat de deux années de travail acharné, qui a conduit Microsoft, après expertise et audit des structures et des capacités de production de Condor à valider ses produits. "Ces actions ont pour but l'atteinte d'un taux d'intégration minimum de 40%, ouvrant ainsi les portes de l'exportation vers les pays

d'Europe", a indiqué M Benhamadi.

Pour rappel, Condor s'était engagé avant dans l'aventure Ousratic. "Ce projet n'a, malheureusement, pas eu les résultats escomptés" mais, poursuit-il, "Condor affirme son engagement et se

dit prêt à rentrer dans une éventuelle expérience Ousratic II, en mettant à contribution ses partenariats, sa certification mais aussi, l'ensemble de son réseau commercial et après-vente présent sur la totalité du territoire national".

3^e LICENCE TUNISIENNE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

France Télécom et Turkcell en lice

Deux opérateurs de télécommunications, français et turc, sont en lice pour l'obtention de la 3^e licence de télécommunication de deuxième et troisième générations que compte attribuer cette année la Tunisie, indique un communiqué du ministère de la technologie et de la communication tunisien.

L'opérateur français, France Télécom, et le turc, Turkcell, ont, à la date butoir de réception des offres fixée au 20 mai, fourni leurs propositions pour l'installation et l'exploitation d'un réseau public de télécommunications en vue de fournir des services de télécommunications, en fixe et mobile 2G/3G, souligne la même source. Les deux opérateurs ont présenté des offres en partenariat avec des entreprises et investisseurs tunisiens, ajoute le communiqué en soulignant que le dépouil-

lement et l'évaluation des offres dans ses diverses composantes technique, économique et financière s'effectuera, selon les procédures du règlement de l'appel d'offres international. Le nouvel opérateur sera appelé à mettre en place et exploiter un réseau de télécommunications (fixe, Internet et mobile), qui sera ouvert à toutes les technologies disponibles qu'elles soient filaires, sans fils, radio, Wimax, HSDPA ou autres, avait déclaré le ministre des Technologies et de la Communication, M. El-Hadj Klai, lors d'un précédent point de presse. Une douzaine d'opérateurs d'Europe et des pays du Golfe avaient retiré le cahier des charges pour l'acquisition de cette nouvelle licence, avait indiqué le ministre en précisant alors que l'opérateur choisi, sur la base de la meilleure offre, sera connu au terme du premier

semestre 2009, et que son entrée en service devrait s'effectuer vers la fin 2009 début 2010. L'opérateur choisi entrera dans un marché tunisien des télécommunications déjà occupé par deux opérateurs, l'historique Tunisie-Télécoms auquel s'est associé l'émirati Télécom-Dig, et le privé Tunisiana. Le nombre d'abonnés au réseau de téléphonie mobile est estimé en Tunisie à 8,55 millions d'abonnés en 2008, donnant lieu à une densité de téléphonie aux alentours de 82,6 abonnés pour 100 habitants. Celui des abonnés à l'ADSL a atteint 220.000 en 2008, 106.000 de plus qu'en 2007 et 175.000 de plus qu'en 2006, selon les chiffres du ministère des technologies de la communication dont le secteur représente 10% du PIB du pays.



NOKIA 6600I SLIDE

Un nouveau smartphone à 5 MP

Le leader mondial de la téléphonie mobile, Nokia vient de présenter un nouveau smartphone, il s'agit du Nokia 6600i slide. Un téléphone au format clavier coulissant. Ce terminal bénéficie d'une beauté intemporelle conçue pour la photographie et le partage. Ayant également hérité du design compact et élégant de son

célèbre prédécesseur, le Nokia 6600 slide séduira les utilisateurs soucieux de qualité. Avec ses façades en acier brossé et son bouton central chromé, le Nokia 6600i slide allie élégance, sobriété et design épuré ; ses commandes tactiles discrètes permettent de réveiller l'affichage, de répéter les alarmes, de couper la sonnerie et de rejeter les appels entrants. Il embarque un appareil photo de 5 mégapixels avec double flash LED, une connectivité 3G et un écran lumineux de 2,2 pouces prenant en charge jusqu'à 16 millions de couleurs. Il est également doté d'un Bluetooth 2.0, radio FM, enregistrement au format VGA 15 images par seconde et une mémoire interne de 20 Mo (extensible à 16 Go via une carte mémoire microSD). Le Nokia 6600i slide sera fourni avec une carte microSD d'un Go et le kit oreillette stéréo Nokia WH-203 avec radio FM. Le prix de vente du Nokia 6600i slide est estimé à 289 euros TTC sur en Europe. Enfin, il devrait être commercialisé dès le troisième trimestre 2009.



à partir de 500 da
de rechargement, pendant 7 jours !



APPELS ET SMS
ILLIMITÉS

24H24

mobilis. et que chacun parle.



JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANCE

La pédagogie à travers les arts



L'Établissement Arts et culture organise dans le cadre de la journée mondiale de l'enfance, le 1er juin prochain, plusieurs activités pendant une semaine au Complexe culturel de Verdure Laadi Flici-Théâtre. Ces manifestations qui se dérouleront jusqu'au 7 juin seront d'un grand appui pédagogique et didactique pour les enfants d'autant que le programme est riche par des expositions, des ateliers de travaux manuels, des ateliers de dessins, chants, chorales et poésies.

1^{RE} JOURNÉES D'ÉTUDES SUR LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES

Le numérique en débat



Le Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST) a ouvert hier les travaux des premières journées d'études sur les bibliothèques universitaires. Cette manifestation scientifique, de deux jours, verra la participation de tous les conservateurs et responsables de bibliothèques universitaires et de recherche sur le plan national. L'objectif de ces journées, premières du genre, est précisément d'offrir aux bibliothèques universitaires un espace de débat et de concertation autour de problématiques liées à leurs activités, ainsi que sur «le rôle qu'elles devraient jouer, notamment à l'ère du numérique».

MUSÉE NASREDDINE-DINET

Bou-Saâda, Cité du bonheur



Une moyenne de 300 personnes visite quotidiennement l'exposition «Bou-Saâda, un siècle après» qui se tient actuellement au de Bou-Saâda (M'sila). L'exposition retrace, au moyen de documents photographiques, les différents phases historiques de la «Cité du bonheur», mettant en valeur ses multiples atouts touristiques et les diverses facettes de son patrimoine culturel et artistique.

R. C.

LA MAISON DU TAPIS DE CHERCHELL

Une légende qui se meurt

Cherchell, cette ville située à l'ouest de Tipasa, renferme des richesses aux couleurs naturelles impressionnantes, mais également des métiers de l'artisanat qui survivent à peine en ces temps «modernes», nourris d'artifices et de synthétique.

PAR ABOUD KAHINA

«Dar Zrabi», littéralement traduit «Maison du Tapis», la manufacture centenaire de Cherchell, nous fait voyager à travers les différentes régions du pays en associant les motifs aux couleurs, fabriquant ainsi plus de trente types de tapis haut de gamme à base de laine pure. Leur prix de vente est différent de celui des tapis faits à base de fibre synthétique, qu'on peut acquérir à moins de 10.000 dinars.

C'est M. Aberkane, Président-directeur général de cette société par action (SPA), qui nous fait le plaisir de nous raconter la légende et l'histoire de «Dar Zrabi». Selon le bref historique qu'il nous a tracé, «Dar Zrabi, a été créée par des anglaises qui ouvrirent à Cherchell un atelier de tissage de tapis vers 1908, avec l'aide d'une personne qui avait appris la technique à l'école de tapis de Tlemcen. L'histoire coloniale et la légende cherchelloise rapportent que le tapis de Cherchell a décoré les luxueuses cabines du 1^{er} paquebot géant français, «Le France»; il a orné aussi le Palais de «Buckingham Palace» et le train de la reine Elizabeth d'Angleterre. La légende de «Dar Zrabi», rapportait aussi «qu'un tapis artisanal de 25 mètres, fabriqué à Cherchell, fut acquis et offert par l'empereur du Japon à son fils à l'occasion de son mariage». Cette unité de production de tapis traditionnels de Cherchell, avec son histoire et sa légende, et de réputation mondiale, employait dans le temps, plus de 300 ouvrières. Dans les années 50, la pionnière de ces ouvrières, prénommée Benabbes Zohra, avait marqué, par sa qualification, le timbre du tapis de Cherchell. Elle, qui fut embauchée à l'âge de 15 ans comme apprentie ouvrière, se chargeait du mariage des couleurs et de la supervision des centaines d'ouvrières et d'apprenties. Ce fut elle, qui décidait de l'imitation ou de la conception des motifs des tapis.

Elle fut félicitée par des ministres, diplomates et chefs d'États, qui venaient à Cherchell apprécier le légendaire tapis, pure

laine. Elle décède en 2003, à l'âge de 80 ans. «Dar Zrabi» offre aux acheteurs, aux collectionneurs et aux connaisseurs, des tapis à points noués spécifiques à l'ensemble des régions d'Algérie. Ils sont décorés de bandes transversales, à motifs géométriques typique au grand sud (Oued Souf, Ghardaia, Biskra, Hoggar), ou aux dimensions diverses, où nous retrouvons la couleur marron typique aux tapis de Tizi Ouzou et de Maatka.

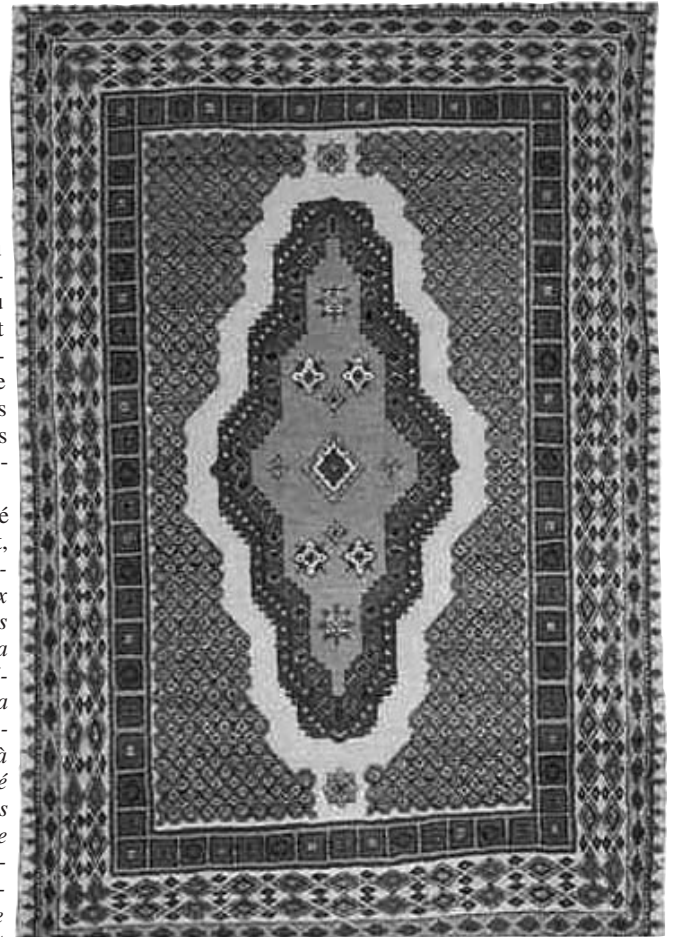
Le tapis d'Alger se distingue par ses couleurs perçantes, alliant le vert, l'orange et le rouge, propre aux dynasties arabo-musulmanes. Curieusement, le tapis de Constantine, avec ses figures et dessins, rappelle les manuscrits retrouvés au tassili. Quant aux tapis des Nmemcha, Babar, Aures ou Harakta, leurs motifs respectent la spécificité chaouie, au dallage strict, symétrique et géométrique. Le tapis cherchellois et celui de chenoua, se caractérisent par les couleurs grise et blanche avec des figures géométriques symétriques.

Cette diversité et beauté rencontrent, malheureusement, une dure réalité. «Nos produits sont peu accessibles aux bourses moyennes. Nous sommes confrontés à la concurrence du tapis synthétique, d'où une baisse de la commercialisation de nos produits. Malgré nos ventes à l'étranger, qui ont rapporté quelques milliers d'euros, nous restons confrontés au problème de la disponibilité de la matière première ainsi qu'au problème de la fiscalité qui pèse trop pour une Spa oeuvrant dans un domaine menacé de disparition».

S'agissant d'un produit artisanal traditionnel, on a tendance à penser que l'État soutient les prix à la production. M. Aberkane nous affirme le contraire : «L'État nous demande de nous débrouiller avec nos propres moyens, dans le cadre de la concurrence nationale et internationale».

En d'autres termes, cette société rachetée par sa trentaine de travailleurs en 1999, deve-

nus alors actionnaires, ne peut plus faire face à une adversité économique pour sauvegarder la célèbre et la légendaire «Dar Zrabi» et ce, même si cette dernière, apprend-on, a participé à différentes manifestations culturelles nationales et internationales, à l'instar du salon international de l'artisanat traditionnel à Alger, du salon international Imporshop de Berlin(2002, 2003, 2004) la foire européenne de Strasbourg (France2003).



Par ailleurs, l'entreprise, à sa tête son P-DG, reste optimiste tout en souhaitant être pris en charge par un réseau commercial, avoir sa propre filature et teinturerie, développer une organisation de travail pour un meilleur rendement, que le secteur du tourisme soit d'un grand apport en matière de commercialisation et, enfin, l'allègement des montants de cession des actifs, des taux d'imposition et de la couverture sociale (CNAS).

K. A.

FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL

Le 4^e art, pour libérer la Palestine

PAR ROSA CHAOUI

En marge de l'édition 2009 du Festival national du théâtre professionnel, les intervenants au colloque international autour du thème «La cause palestinienne dans le théâtre arabe», qui a pris fin avant-hier au Théâtre de verdure, ont insisté sur la nécessité de créer un fonds arabe de financement de la production théâtrale pour la cause palestinienne.

Le document final de la rencontre a préconisé l'idée de formation d'une troupe palestinienne qui bénéficiera du soutien des ministères arabes de la Culture, appelant ces derniers à consacrer une partie de leurs budgets pour le 4^e art aux œuvres relatives à la cause palestinienne.

Dans l'objectif de répertoire les œuvres élaborées dans ce domaine, les participants ont appelé à la mise en place d'une commission arabe, siégeant à Alger, chargée de la création d'une biblio-



Brahim Noual, Mohamed Annouar et la libanaise Wafaa Hamadi (de gauche à droite).

thèque comprenant toutes les œuvres théâtrales et textes littéraires ayant abordé des aspects de la cause palestinienne qui sera mise à la disposition des nouveaux chercheurs. Les hommes de théâtre arabes ont appelé ainsi à «l'adoption de nouvelles approches qui serviraient cette question loin de toute passion ou slogans stériles».

Brahim Noual, directeur des moyens généraux du commissariat du festival et président de ce colloque a souligné que «l'apport pédagogique et scientifique autour de ce thème se situera à trois niveaux, au niveau scientifique, pédagogique et didactique et au

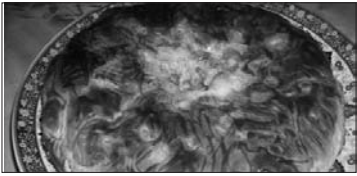
niveau de la fonction sociale du théâtre. Le troisième niveau, c'est cette fonction que nous voulons qu'elle soit politique parce qu'il y a un engagement. Celui de tous les hommes et femmes de théâtre nous intéresse pour qu'on puisse progresser. Comme avait dit Brecht : «Le théâtre ne dit pas, il proclame». A nous de le proclamer donc pour que la Palestine soit libérée non seulement par les armes, mais aussi par le théâtre qui est l'un des aspects les plus fondamentaux et l'un des mécanismes les plus directs dans la communication universelle et dans la communication avec l'autre».

Ils ont également souligné l'importance de traduire les meilleurs textes arabes écrits dans ce sens vers différentes langues internationales. A la clôture de ce colloque auquel ont pris part des figures du monde du théâtre, les participants ont convenu de consacrer la prochaine session au théâtre maghrébin.

R. C.

Cuisine

Tourte à la viande hachée et au poulet



Ingrédients :

Pâte feuilletée
250 g de viande hachée
250 g de filet de poulet
100 g de fromage râpé
2 gousses d'ails écrasés
2 c. à soupe de persil haché
2 oignons finement hachés
4 œufs
1 jaune d'œuf
Sel, poivre

Préparation :

Hacher les filets de poulet. Mélanger dans un saladier la viande et le poulet haché, le persil, l'ail écrasé, les oignons hachés, les œufs battus, le fromage râpé, sel et poivre. Diviser la pâte à deux boules égales. Étaler la première boule et en foncer un moule beurré, verser au dessus la farce, étaler la deuxième boule de pâte et en couvrir l'appareil, tailler les bords et les pincer ensemble pour les sceller. Couper le reste de l'abaisse de pâte en fines lanières, les disposer sur la tarte en les croisant, enduire la tarte avec le jaune d'œuf. Faire cuire dans un four préchauffé à 180°C pendant 1 heure. Servir chaud.

Petits beignets



Ingrédients :

2 œufs
1 demi-verre à thé d'huile
50 g de sucre en poudre
Zeste d'1 citron
1 sachet de sucre vanillé
1 sachet de levure pâtisseries
La farine selon le mélange
Sirop
50g de sucre en poudre
Le jus d'1/2 citron

Préparation :

Mettre dans une casserole le sucre, le jus de citron et couvrir d'eau, laisser cuire sur feu doux, vérifier la cuisson en posant une goutte de confiture sur une assiette, la goutte ne doit pas s'étaler. La pâte :

Battre les œufs et le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse, ajouter l'huile et le sucre vanillé, la levure, travailler énergiquement, ajouter la farine peu à peu en travaillant sans cesse jusqu'à l'obtention d'une pâte souple. Étaler la pâte au rouleau sur une épaisseur de 1cm, découper la pâte en rondelles à l'aide d'un emporte-pièce rond après trouser ces rondelles au milieu. Faire frire les beignets dans un bain d'huile chaud jusqu'à ce qu'ils soient dorés, les tremper dans le sirop chaud.

BIEN-ÊTRE

Les couleurs qui nous font du bien

Les couleurs reflètent nos états d'âme. Il semblerait aussi qu'elles les influencent. Découvrez les couleurs qui vous aideront à vous apaiser, vous concentrer, vous booster

Pour éclairer un visage aux traits tirés :

Glissé par petites touches dans votre salle de bains (tapis de bain, serviettes éponge,) le rose donne bonne mine quand on vient de se lever. Il évite ainsi d'avoir la main trop lourde quand on se maquille ! Côté vêtements, optez pour des couleurs chaudes et n'oubliez pas une touche de blush rose orangé.

Pour faire le plein d'énergie :

Le jaune et l'orange évoquent l'énergie, la joie, le mouvement. Pour vous stimuler, ajoutez à vos vêtements des touches jaune lumineux. A l'intérieur de la maison, les tons orangés conviennent bien à l'entrée où ils font pénétrer la vitalité (frises sur le papier peint, rideaux, tentures). A éviter : une housse de couette orange, trop tonique, qui pourrait perturber le sommeil.



Pour se détendre :

Couleurs de la réconciliation, les tons rosés apaisent les émotions et rassurent. Utilisez-les déclinés dans des matières douces (robes, tapis, voiles, coussins). Favorisant la tranquillité, le bleu adoucit et tempore. En petites touches dans une chambre, il apporte la sérénité.

Pour calmer son impulsivité :

On évite les teintes rouges. Symbole de l'interdiction et de la contradiction, cette couleur prend volontiers une connotation

agressive. Quelques touches de vert pâle dans nos vêtements, couleur du végétal et du printemps, nous rapprochent au contraire de la nature.

Pour faciliter la concentration :

Symbole de la sagesse et de la réflexion, le bleu s'avère la couleur dominante idéale dans une pièce où l'on travaille. Pour favoriser la concentration, utilisez du violet, à décliner sur un abat-jour, un sous-main ou encore dans un bouquet de fleurs disposé sur le bureau.

DÉCORATION MAISON

Profiter de la beauté florale pour décorer un salon



Il n'y a rien de tel que des bouquets de fleurs naturelles pour donner vie à votre salon. Pour offrir le meilleur de leurs atouts décoratifs, les fleurs seront installées à des endroits stratégiques de la pièce.

Où poser les bouquets ?

Pour un grand bouquet, un vase de grande taille est nécessaire. Ce dernier aura sa place sur une table placée dans un coin du salon ou près d'une cheminée.

Un bouquet moins garni sera de préférence posé sur une table de living. Choisissez des fleurs aux couleurs vives qui ne contrasteront pas avec la décoration globale du salon. La table basse peut très bien être décorée d'un vase plus court. Dans ce cas, les tiges de fleurs seront retenues verticalement grâce à des pique-

fleurs en métal. Elles seront coupées afin de ne pas entraver la visibilité entre les convives. Les fleurs naturelles ne durent malheureusement pas au-delà d'une dizaine de jours. Il est nécessaire de changer périodiquement l'eau du vase afin de retenir leur épanouissement le plus longtemps possible.

Les pétales de fleurs

Une autre manière de profiter de la beauté florale pour décorer un salon est d'utiliser les pétales de fleurs naturelles. Les fleurs à grandes pétales comme les roses et les anthuriums sont les fleurs de premier choix. Enlevez les pétales un à un et déposez-les à la surface d'un grand calice rempli d'eau froide ou de plusieurs coupelles de cristal. Ces récipients auront une place privilégiée sur une table basse ou un guéridon.

Astuces

Fabriquer un produit "nettoie tout"



La plupart des produits d'entretien qu'on achète sont chers et toxiques pour nous que pour l'environnement. Le vinaigre, quant à lui, a la particularité de tout nettoyer en désinfectant sans nous intoxiquer! Fabriquez votre produit "nettoie tout" en ajoutant un bol de vinaigre, 2 c. à soupe de sel dans 1 litre d'eau. Vous pouvez aussi l'agrémenter avec quelques gouttes d'H.E de lavande.

Désodoriser les toilettes avec de l'argile



Entièrement naturel et aux qualités absorbantes, l'argile peut servir de désodorisant pour les toilettes. Placez des morceaux d'argile ou de l'argile en poudre dans une coupelle, pour parfumer, ajoutez quelques gouttes d'H. E de votre choix (lavande, orange, verveine, etc...). Ce parfum d'ambiance a en plus la particularité de ne pas être nocif pour l'environnement.

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1846 Un pianiste prodige



Camille Saint Saens perd son père à l'âge trois mois. Il est élevé par sa mère et sa grande tante qui lui enseigne le piano. Il est enfant prodige au piano et en composition. Il étudie le piano avec C. Stamaty qui le recommande à Pierre Maleden pour

la composition. Il donne ses deux premiers concerts en 1846 à la Salle Pleyel à Paris avec au programme le concerto en do mineur de Beethoven, et le concerto en si K 450 de Mozart pour lequel il joue sa propre cadence ; Il n'a que onze ans.

1962 Rattrapé par son passé

Adolf Eichmann est un fonctionnaire de haut rang de l'Allemagne nazie et un membre des SS au rang de lieutenant-colonel. Il fut responsable de la logistique de la solution finale (Endlösung). Il organisa notamment l'identification des victimes de la solution finale et leur déportation vers les camps de concentration. En 1942, il a la charge de tous les trains qui transportent les Juifs vers les camps de la mort en Pologne. Durant les deux années suivantes, Eichmann assume son rôle avec zèle et déclare qu'il rit « en sautant dans [s]a tombe, car j'ai le sentiment d'avoir tué cinq millions de Juifs. Voilà qui me donne beaucoup de satisfaction et de plaisir. » Son travail est remarqué et, en 1944, il est nommé en Hongrie pour organiser la déportation des Juifs et envoya 400 000 Hongrois de toutes confessions dans les chambres à gaz nazies. Eichmann est enlevé en pleine rue par une équipe d'agents du Mossad le 11 mai 1960 et, le 21, il est transporté jusqu'en Israël à partir d'un aéroport militaire argentin. Eichmann comparait à Jérusalem pour quinze chefs d'accusation le 11 avril 1961. Déclaré coupable pour tous les chefs d'inculpation, il est condamné à mort le 15 décembre 1961 et pendu par l'agent pénitentiaire Shalom Nagar peu après minuit le 1er juin 1962



1902 La guerre des Boers



Avec la découverte d'or au Transvaal, des milliers de colons britanniques arrivèrent de la Colonie du Cap. Johannesburg devint une ville champignon pratiquement du jour au lendemain, au fur et à mesure de l'installation des étrangers, désignant les Britanniques venant s'installer dans

le Transvaal près des mines. Les étrangers dépassèrent rapidement en nombre les Boers sur le gisement, bien que restant une minorité dans le Transvaal lui-même. Les Boers, agacés par la présence des étrangers, leur refusèrent le droit de vote et taxèrent lourdement l'industrie aurifère. En réponse, les étrangers exercèrent une pression sur les autorités britanniques, en vue d'obtenir le renversement du gouvernement boer. En 1895, Cecil Rhodes appuya une tentative de coup d'État par une action militaire, le raid Jameson qui se solda par un échec. La guerre fut déclarée le 11 octobre 1899, et les Boers attaquèrent les premiers en envahissant la Colonie du Cap et la Colonie du Natal entre octobre 1899 et janvier 1900. La seconde guerre des Boers coûta environ 75 000 vies - 22 000 soldats britanniques (7 792 au cours d'affrontements, le reste de maladies comme la typhoïde 4 000 à 7 000 soldats boers, 20 000 à 28 000 civils boers et sans doute 20 000 Noirs. Les derniers Boers se rendirent en mai 1902 et la guerre se termina officiellement avec le Traité de Vereeniging ce jour.

1996 Le choix de la raison

En décembre 1993, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) nomme Jean-Pierre Elkabbach à la tête du Groupe France Télévisions, qui regroupe notamment les chaînes France 2 et France 3. En 1996, il est accusé de mauvaise gestion de la télévision publique, en particulier à la suite du scandale des animateurs-producteurs (Jean-Luc Delarue, Arthur, Nagui, et autres "voleurs de patates" selon Les Guignols de l'Info), bénéficiaires de très juteux contrats qu'il leur a consentis. Jean-Pierre Elkabbach est contraint de démissionner de son poste. Il reprend ses émissions à Europe 1 ("L'invité du matin", "Le Club de la Presse") et intègre le Groupe Lagardère où il est nommé Conseiller pour la stratégie médias. Jean-Pierre Elkabbach est Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur et lauréat du Prix Iznogoud 1996, décerné par le Festival Humour et Eau Salée, qui récompense "une personnalité qui a tenté de devenir calife à la place du calife". Il y côtoie plusieurs de ses amis proches comme Jacques Attali, Bernard-Henri Lévy, Édouard Balladur, Alain Juppé et bien sûr Nicolas Sarkozy.

LE CARNET DU MIDI

(1933) MOHAMED HARBI Historien



Né le 16 juin 1933 à El Harrouch (Skikda), son père est un grand propriétaire terrien. Il adhère dès l'âge de quinze ans au PPA-MTLD. Il termine ses études secondaires au collège Sainte-Barbe et poursuit, à la Sorbonne, des études supérieures. En 1954, il devient secrétaire général de l'Association des étudiants nord-africains, et fait partie du groupe le plus proche du CRUA en France. Dès novembre 1954, il est un des premiers responsables clandestins de la Fédération de France du FLN, animateur de la commission presse et information. Seconde Boulahrouf, en octobre 1956, dans la direction par intérim de la Fédération de France du FLN. En avril 1958, il quitte la France pour l'Allemagne, il démissionne de la Fédération de France du FLN, en août 1958. A Tunis, on lui confie des fonctions politiques puis diplomatiques, avec Zerdani et Bouatoura, au cabinet civil du ministère des Forces armées. Ambassadeur du GPRA à Conakry puis conseiller dans le cabinet de Saâd Dahlab, ministre des Affaires étrangères et au moment de la crise de l'été 1962, il se tient à l'écart des groupes de Tlemcen et de Tizi Ouzou. Rayé de la deuxième liste de candidats députés à la deuxième Assemblée nationale constituante, démissionnaire de son poste de secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, il se trouve en «marge» lorsque Ben Bella le nomme comme charge de mission à la présidence de la République, responsable des problèmes de l'organisation du secteur socialiste. Dans le même temps, de 1963 à 1965, il dirige l'hebdomadaire Révolution Africaine. En 1965, il s'oppose au coup d'Etat du 19 juin et se retrouve sans jugement, pendant cinq ans en prison, puis en résidence surveillée. Exilé en France, en 1973, jusqu'à l'ascension au pouvoir de Chadli Bendjedid, il enseigne l'histoire dans des universités françaises et écrit plusieurs ouvrages sur le nationalisme algérien.

carnetdumidi@lemidi-dz.com

À LA RECHERCHE DU TEMPS PASSÉ

Le Gourara

Les terrasses disposées en gradins, sont nous l'avons dit réellement semblables au sol que l'on arrive à les fouler, venant de la campagne alentour, sans s'apercevoir dès l'abord qu'elles sont terrasses. Et cela d'autant que pour une meilleure isolation comme peut être pour un meilleur camouflage, elles sont recouvertes de terre et il y pousse le même brin d'herbe qu'alentour. Enfin elles servent effectivement de sol aux autres maisons qui la dominent. Elles sont seuil et passage, rues parfois. Elles sont aussi lieu où l'on se tient. Les femmes y passent une partie de leur journée, leurs occupations aidant et les hommes n'en sont pas exclus. On y fait sécher les dattes, les figues, le piments, en larges et régulières tâches de couleur. On y a danse pour les fêtes. On comprend que ce toit-terrasse demande une grande solidité. La maison aurasienne se soutient à l'aide de



puissants piliers de bois de palmier ou de cèdre. Souvent consolidés de pierres à leurs bases, ces piliers supportent un long chapiteau horizontal, un tailloir, sorte de tronçon de poutre placé dans le sens de la longueur de la pièce. Les solives sont posées de part et d'autre sur les murs et au milieu sur les tailloirs. Dans la pièce de l'étage, les piliers qui soutiennent la terrasse sont placés exactement au-dessus de ceux qui soutiennent le plancher. L'étage comprend souvent deux pièces fermées et entre elles, une troisième me, plus vaste, ouverte sur le paysage de toute la largeur et la hauteur d'un mur. C'est une pièce de séjour d'été à laquelle on accède par un escalier extérieur. «L'architecture est dans tout». Le lit de la maison aurasienne n'est presque pas un meuble. C'est une construction. Un muret parallèle au mur soutient des poutrelles qui sont fichées dans ce mur même.

À SUIVRE

VOLLEY-BALL (MONDIAL 2010) :
APRÈS LA VICTOIRE DE L'ALGÉRIE
AU TOURNOI DE CHLEF

Un 1er pas vers le Mondial Italien

L'équipe nationale algérienne de volley-ball a franchi un pas important vers la qualification au Championnat du monde (Italie/2010) en se classant à la 1ère place du tournoi africain de qualification (Gr A), disputé à Chlef du 26 au 28 mai.

Après l'épreuve de Chlef remportée haut la main par le Six algérien, la prochaine étape pour les joueurs de Bencharif Hamida Fayçal, aura lieu en Tunisie du 12 au 16 août à l'occasion du 2ème tour du tournoi africain des nations.

Les coéquipiers de Kerboua joueront dans le Groupe D, en compagnie de l'équipe hôte, du Kenya et celle qui se qualifiera dans le Groupe B.

La sélection algérienne a livré de belles prestations au tournoi de Chlef qui a regroupé les sélections du Maroc et du Nigeria, l'équipe du Congo ne s'étant pas déplacée.

Avec une équipe rajeunie, en raison de l'absence d'éléments clés pour cause de blessures, l'Algérie a remporté ses deux rencontres, d'abord face au Maroc sur le score de 3 sets à 1 (25-18, 17-25, 25-20 et 25-19) et ensuite face au Nigeria par 3 à 0 (25-13, 25-21 et 28-26). Lors du match d'ouverture, le Six marocain s'était imposé face à son homologue du Nigeria par trois sets à zéro (25-16, 25-20 et 25-18).

Deux succès qui ont permis à l'Algérie d'occuper la 1ère place du tableau suivie du Maroc (2é) et du Nigeria (3é). Marocains et Nigériens sont eux aussi qualifiés au prochain tour, et participeront au Tournoi du Groupe C qui aura lieu en Egypte du 16 au 21 Août prochain.

Un 3ème tournoi sera organisé au Cameroun pour déterminer les pays africains devant participer au Championnat du monde 2010. Le continent africain y sera représenté par trois équipes.

A l'issue du premier tournoi qualificatif disputé à Chlef, le coach national algérien s'est montré satisfait de la production globale de ses joueurs qui ont géré intelligemment les deux rencontres, notamment la première, celle face au Maroc.

"Malgré l'absence d'éléments clés pour cause de blessures, nous avons géré le match à notre guise (...) Nous avons étudié le jeu de l'adversaire et exploité intelligemment ses points faibles", avait déclaré l'entraîneur algérien, soulignant au passage la force de l'équipe du Maroc qui "a montré beaucoup de qualités et de belles dispositions de jeu qui lui laissent entrevoir un bel avenir".

Forts de ce premier succès, les coéquipiers de Ould Amar affrontent le lendemain les Nigériens et s'imposent aisément. Mieux préparés et plus motivés, ils n'ont pas trouvé beaucoup de difficultés à vaincre les Nigériens par 3 à 0, s'adjugeant ainsi la première place du Groupe.

RÉSULTATS:

Maroc - Nigeria 3 - 0 (25-16, 25-20 et 25-18)
Algérie - Maroc 3 - 1 (25-18, 17-25, 25-20 et 25-19)
Algérie - Nigeria 3 - 0 (25-16, 25-20 et 25-18).

PUB

FOOTBALL : CHAMPIONNAT DE D2 (DERNIÈRE JOURNÉE)

Le CAB, le MCO et le WAT en D1 l'OMR en inter-régions

Après le WA Tlemcen et le MC Oran, qui ont décroché leur billet d'accession en Division 1 bien avant la journée de vendredi dernier, c'est le CA Batna qui a arraché le sien, lors de la dernière journée de DII, en imposant le nul au stade du 20 août d'Alger face au Paradou AC.

PAR SAÏD BENALI

Le Paradou AC, concerné également par l'enjeu de l'accession n'a pu gagner ce match face à la fougue et à la grande volonté de cette équipe batnéenne qui, d'ailleurs avait joué la majorité de la partie à dix suite à l'expulsion de Kebia (30'). Le CAB, qui n'avait besoin que d'un seul point pour accompagner le WA Tlemcen et le MC Oran à l'étage supérieur, doit une fière chandelle à son attaquant Bouraoui, auteur d'un doublé. Les hommes de Benyelles ont bien entamé la partie en ouvrant la marque à la 23è



Le WAT, comme son voisin le MCO en division Une la saison prochaine.

minute par Bouraoui contre le cours du jeu. La réaction des "pacistes" a été rapide, puisque dix minutes après le joueur Arabate remet les pendules à l'heure avant que son coéquipier Ben Achour ne donne l'avantage au Paradou à la 41è minute suite à une action collective.

Alors que leur mission semblait difficile surtout après l'expulsion de Kidia, les Batnéens sont parvenus dans le temps additionnel à égaliser sur un penalty. Le club des Aurès a donc imposé le nul (2-2) dans un match qui a tenu toutes ses promesses. Et Paradou rate ainsi l'opportunité de revenir parmi l'élite. Le CAB,

par contre réussit l'exploit d'accéder en D1 alors qu'à l'issue de la phase aller, il était classé 12è !

Ainsi, le CA Batna a signé son retour parmi l'élite deux ans après sa descente au purgatoire.

Dans le bas du tableau c'est l'OMR El Annasser qui rétrogradera en division Inter-régions. Les Algérois, qui devaient gagner à Skikda pour espérer se maintenir, au détriment du MO Béjaïa (exempt pour cette dernière journée), ont été battus par 2 à 0. Ainsi, c'est le MOB, en ballottage avec l'OMR, qui se voit sauver de la relégation in-extremis. L'OM Ruisseau n'a pas réalisé l'exploit de battre la JSM Skikda,

indispensable pour assurer son maintien, et s'est donc incliné sur le score de 2 à 0 sur deux réalisations de Latreche (80') et Naceri (87'). Le WAT confirme en battant difficilement l'USB (1-0) et le MCO impose le nul à contantaine face au Mouloudia local (0-0).

S. B.

RÉSULTATS :

USMS - CSC 1-2
ASMO - OMA 1-0
PAC - CAB 2-2
WAB - SAM 1-2
USMBA - ESM 3-2
JSMS - OMR 2-0
MOC - MCO 0-0
WAT - USB 1-0

Exempt: MOB

Classement	Pts	J
1. WA Tlemcen	67	32
2. MC Oran	60	32
3. CA Batna	54	32
4. Paradou AC	53	32
5. SAM	52	32
6. ES Mostaganem	46	32
-- ASM Oran	46	32
8. CS Constantine	45	32
9. MO Constantine	44	32
10. US Biskra	42	32
-- WR Bentalha	42	32
12. USM Bel-Abbes	41	32
13. JSM Skikda	40	32
14. OM Arzew	35	32
15. USM Sétif	30	32
16. MO Béjaïa	28	32
17. OM Ruisseau	25	32

ACCESSION DU CA BATNA EN DIVISION 1

La capitale des Aurès en fête

C'est une véritable explosion de joie qui a retenti dans tous les recoins de la ville de Batna, vendredi vers 18 heures, à l'annonce du résultat nul (2-2) réussi par les camarades de Salim Aribi à Alger face au Paradou AC pour le compte de la dernière journée du championnat national de football de D2. Un résultat acquis de haute lutte sur la pelouse du "20-Août" par les hommes de Benyelles qui durent évoluer pendant plus d'une mi-temps en infériorité numérique après l'expulsion de Kedia pour cumul de cartons. Dès le coup de sifflet final de l'arbitre de la rencontre, des dizaines, ensuite des centaines et bientôt des milliers de batnéens envahirent

les rues de la capitale des Aurès, dans les quartiers de Bouzourane, de Kechida, de Bouakal et, bien entendu, sur les allées Benboulaïd où se trouve le cercle du CAB. La ville, "tétanisée" durant toute l'après-midi, pendant la retransmission du match à la télévision, se réveilla brutalement et l'allégresse qui s'est emparée de la ville est allée crescendo à mesure que "débarquaient sur les allées Benboulaïd, centre névralgique de Batna, des supporters venus d'El Madher, de Chemora, de Tazoult, de Aïn Touta et même de la "lointaine" Barika. Cortèges interminables de voitures (et même de camions), énorme vacarme de klaxons, clameurs, chants, dizaines de ban-

deroles géantes bleues et rouges, aux couleurs du club ont pris possession de la ville, transformant les allées Benboulaïd (où s'est concentré l'essentiel de la foule) en immense "galerie" de supporters tout à leur joie. Un jeune "fan", dont on n'aperçoit que le visage, tant il est entièrement recouvert d'un tissu bleu liséré de rouge et coiffé d'un étrange galurin hérissé de multiples cornes, affirme que la fête est "loin d'être finie".

La ville de Batna est bien partie, en tous cas, pour passer bien des journées de fête. L'équipe chère au regretté joueur et entraîneur Brahim Guellil retrouve l'élite après deux années en division 2, rappelle-t-on.

HANDBALL

Le HC Souk-Ahras accède en nationale 1A

PAR KADDOUR MEHRI

Le handball club de Souk-Ahras a clôturé la saison sportive en apothéose en tête de la nationale 1B avec en prime, le retour à la division nationale 1A après quelques années de purgatoire. Sous la houlette de l'entraîneur chevronné TAREK YAHYI l'équipe phare de Souk-Ahras a réussi un parcours sans faute avec 17 victoires sur 18 matchs joués. Durant la phase play off, les Thelaidjia et consorts avaient battu successivement en aller et retour Mila, Ferdjioua et Jijel, cette dernière ayant déclaré forfait lors de la dernière journée qui s'est déroulée hier vendredi, à la salle omnisports du complexe sportif Badji Mokhtar. Le dernier président du club, TAHAR TALHI, n'a pas caché au MIDI libre sa satisfaction de retrouver l'élite avec

une équipe composée entièrement de joueurs locaux; il déclare œuvrer pour assurer l'accession en division excellence la saison prochaine si les moyens financiers s'améliorent avec du sponsor notamment, et rééditer l'exploit réalisé il y a quelques années lorsque le HVSA avait atteint les demi finales de la coupe d'Algérie qu'il avait perdu face au géant mouloudia d'Alger par... un but d'écart après prolongations. Pour M.TALHI, les jeunes catégories représentent l'avenir de l'élite, c'est pourquoi, dit-il, nous avons créé en 2008 une école de handball avec nos propres moyens. Enfin, un tournoi est prévu à Souk-Ahras le 1er juin prochain à l'occasion de la fête de la jeunesse. Il regroupera les écoles de Souk-Ahras, Sedrata, Boutheldja, Skikda, Mila et l'O N Annaba.

K. M.

CHAMPIONNAT DE BASKET-BALL (DAMES)

L'ASPTTA, le CR H.Dey, le GSP et le MOC qualifiés

L'ASPTT Alger, championne d'Algérie en titre, le CR Hussein-Dey, le GS Pétrolier et le MO Constantine, se sont qualifiés pour la phase finale du championnat national féminin à l'issue des tournois de qualification disputés du 27 au 29 mai respectivement à Alger et Constantine. A Dar El-Beida, l'ASPTT Alger (4 pts) a terminé en tête du groupe A devant respectivement le CR Hussein-Dey (3) et l'OC Alger (2), alors que le 4e club engagé dans ce tournoi, le GCB Saïda a décalé forfait A Mansourah (Constantine), c'est le GSP qui a dominé le groupe B en battant le MO Constantine (82-38) et l'USA Batna (75-47). La 4e équipe en l'occurrence, le SOC Annaba a brillé par son absence. Les deux premiers de chaque poule disputeront la phase finale prévue au mois de juin à Alger.

RÉSULTATS ET CLASSEMENT:

Groupe A		Groupe B			
ASPTTA - OCA	78-69	MOC - USAB	40-36		
CRHD - OCA	64-57	GSP - USB	75-47		
ASPTTA - CRHD	75-33	GSP - MOC	82-38		
Classement	Pts	J	Classement	Pts	J
1. ASPTT Alger	4	2	1. GS Pétrolier	4	2
2. CR Hussein-Dey	3	2	2. MO Constantine	3	2
3. OC Alger	2	2	3. USA Batna	2	2
4. FCB Saïda	(forfait)		4. SOC Annaba	(forfait)	

COUPE DE LA CAF : AUJOURD'HUI À BAMAKO, À 16 H30, DJOLIBA AC – ES SÉTIF SÉTIF À UN PAS DE LA PHASE DES POULES

L'Entente de Sétif jouera aujourd'hui à 16 h 30, à Bamako, un match décisif face au Djoliba AC dans la perspective de se qualifier à la phase des poules de la coupe de Confédération africaine de football (CAF).

PAR SAÏD BENALI

Ce match barrage retour entre le Djoliba de Bamako et l'ES Sétif sera dirigé par le trio d'arbitres sud africain composé de M. Bennett Daniel assisté de ses deux compatriotes Malebo Toko et Rezeers Andrew. Le quatrième arbitre est Ebrahim Abdul Basit.

Au match aller disputé au stade du 8-mai 45, le leader du championnat d'Algérie s'était imposé sur le score de 3 à 1.

La tâche des Sétifiens s'avère très difficile en dépit du fait qu'ils ont bien gagné



En dépit de la fatigue, les Sétifiens sont capables de revenir avec le ticket qualificatif.

au match aller, mais ce but inscrit à l'extérieur par les Maliens pourrait valoir son pesant d'or au décompte final. C'est une mission donc difficile pour la formation sétifienne qui se trouve depuis vendredi à Bamako avec uniquement 16 joueurs pour négocier ce match retour décisif.

Le coach de l'ESS, Ali Mechiche, savoure le titre de champion : "Je pense que

nous avons réalisé le plus important, à savoir remporter ce titre. J'ai pris l'équipe dans des conditions quelque peu difficiles, du moment qu'elle restait sur des mauvais résultats. El Hamdoullillah, nous sommes parvenus à relever la tête et aller jusqu'au bout." Mais, entre temps, Mechiche reste prudent pour ce match contre Djoliba : «C'est ce qui m'inquiète le plus pour cette

rencontre c'est la condition physique de mes joueurs. Nous avons joué huit matchs en 22 jours. Mais, nous comptons défendre à fond nos chances. Nous avons un avantage de deux buts qu'on tentera de bien gérer et pourquoi ne pas revenir avec le billet qualificatif pour la phase des poules.»

On se rappelle bien de la déclaration de Diallo Badala, l'entraîneur du Djoliba AC, à l'issue du match aller où, il a déclaré que "les deux équipes gardent leurs chances de qualification intactes et rien n'est définitivement joué".

Et, justement, ce serait dans ce match retour décisif que tout va se jouer.

Il est vrai que l'entente a pris l'habitude de jouer dans des conditions autrement plus difficiles que celles d'aujourd'hui et il n'est donc pas du tout à écarter qu'elle se qualifie à la phase des poules de cette coupe de la CAF.

S. B.

SERRAR (PRÉSIDENT DE L'ESS) :

«On a décidé d'opter pour la coupe arabe»

L'ES Sétif, sacrée jeudi soir champion d'Algérie pour la 46^e fois de son histoire, prendra part la saison prochaine à la 7^e édition de la ligue des champions arabe, a indiqué hier le président du club, Abdelhakim Serar.

"En tant que champion en titre, on a le choix d'opter soit pour la coupe d'Afrique ou celle arabe. Après mûre réflexion, on a décidé de participer à la ligue des champions arabe", a déclaré à l'APS le patron de l'ESS. Selon les nouveaux règlements de la FAF, tout club n'a le droit de participer qu'à une seule compétition internationale la saison prochaine. Sur les raisons de ce choix, Serar pense que la coupe arabe est devenue beaucoup plus intéressante que la coupe d'Afrique. "La coupe arabe est devenue très intéressante sur

tous les plans. C'est une compétition dont le niveau ne cesse de s'améliorer avec la participation des meilleurs clubs arabes à l'image d'Al Ismaili, l'ES Tunis, et du CS Sfax. J'estime que nous avons fait le bon choix", a-t-il ajouté. Concernant le titre de champion, Serrar estime que la parcours était difficile pour son équipe. "On a vraiment souffert pour reconquérir notre titre. Nous étions engagés cette saison sur plusieurs fronts, et avec la succession des matches, le rythme est devenu infernal pour les joueurs, Dieu merci, nos efforts ont été récompensés en fin de compte".

Evoquant son avenir à la tête du club phare des Hauts-Plateaux, l'ancien international n'écarter pas la possibilité de quitter le navire. "Si je ne trouve pas des per-

sonnes, d'ici le 20 juin, pour m'aider financièrement à gérer le club pour démarre la nouvelle saison, je serai obligé de le quitter, car je ne peux rien faire tout seul. L'ESS est le club de tout le monde.", a-t-il ajouté. L'ESS, double champion arabe 2007 et 2008, a été éliminée en demi-finales de la 6^e édition par l'ES Tunis (aller 0-1, retour 2-0), laquelle a succédé à l'ESS aux dépens des Marocains du WA Casablanca (aller 1-0, retour 1-1). Les poulains de Ali Mechiche restent en course pour la coupe de la CAF, où ils devront disputer le match retour des 1/8^e de finale samedi face au club malien de Djoliba à Bamako. Le match aller qui s'est déroulé à Sétif, s'est terminé par une victoire de l'ESS sur le score de 3 à 1.

AZUKA :

«Content, mais pas satisfait de ma saison»

Héros de la rencontre face au RCK après son doublé qui a offert à la JSK une victoire précieuse lui ayant valu une seconde place au classement, le jeune attaquant nigérian était aux anges, mais il regrette tout de même ce réveil tardif.

PAR LARBI MADANI

Vous êtes le héros du match en offrant à la JSK cette victoire qui la place définitivement à la seconde place. Un mot sur ce doublé ?

Je suis très content de cette rencontre et de ces deux buts que j'ai inscrits et qui ont permis à la JSK de ter-

miner la saison en beauté et surtout d'atteindre cet objectif de terminer seconde et donc se qualifier à la Ligue des champions africaine. Je suis certes celui qui a inscrit les buts, mais je n'aurais pu le faire sans l'aide de mes coéquipiers et le soutien du staff et des dirigeants. Le mérite revient à tout le monde.

Vous avez attendu les deux dernières journées du championnat et près de six mois pour réussir enfin à marquer. Comment expliquez-vous ce réveil tardif ?

Il est vrai que même si je suis ravi de ces trois buts inscrits en deux matchs et en l'espace de 72 heures, je

suis loin d'être satisfait de mon rendement et de ces six mois avec la JSK. Mais vous savez, cela n'a pas été facile pour moi où j'ai eu beaucoup de mal pour m'adapter à mon nouvel environnement.

Je remercie d'ailleurs tous ceux qui m'ont soutenu durant les moments difficiles que j'ai passés au moment où beaucoup ne croyait pas en moi. Je suis tout de même content de finir la saison en beauté.

Comment envisagez-vous désormais votre avenir à la JSK ?

Je suis le premier déçu de ce réveil tardif, et j'aurai bien voulu que j'inscrive mes premiers buts à mi-parcours

et non lors des deux derniers matchs, mais on ne peut rien y changer. L'important pour moi est d'oublier ces débuts et de songer à l'avenir. Je me sens vraiment chez moi désormais à la JSK avec le soutien de tout le monde. J'espère donc rejoindre ma famille et me ressourcer pour revenir plus armé la saison prochaine avec un tout autre visage. Je veux vraiment réussir à la JSK et je sais que j'ai la capacité de le faire. Je suis encore sous contrat avec la JSK et je vais faire en sorte de réussir de bien meilleures choses la saison prochaine.

L. M.

CAMEROUN

Roger Milla demande aux joueurs camerounais d'assumer leurs responsabilités

Roger Milla, ancien international camerounais, a appelé les joueurs de l'équipe nationale du Cameroun d'assumer leurs responsabilités après la démission surprise de l'entraîneur allemand Otto Pfister. "Même sans entraîneur, les lions doivent jouer et gagner le 7 juin. Ils doivent prendre leurs responsabilités parce que le pays tout entier compte sur eux", a déclaré le vieux lion indomptable dans une interview publiée dans le quotidien Cameroon Tribune. Otto Pfister a claqué la porte des lions indomptables mercredi dernier au moment où l'équipe entamait à Bruxelles le stage préparatoire au match Cameroun-Maroc qui entre dans le cadre de la deuxième journée des éliminatoires couplées Can/Coupe du monde 2010. Cette situation plonge l'équipe nationale dans la crise à neuf jours du match capital face au Maroc au stade Ahmadou Ahidjo à Yaoundé.

ITALIE

Luis Figo (Inter) jouera aujourd'hui son dernier match

Le milieu portugais de l'Inter Luis Figo, 36 ans, s'apprête à vivre son "dernier dimanche de footballeur" à l'occasion du match de la 38^e et dernière journée du championnat contre l'Atlanta, a annoncé l'intéressé dans un communiqué publié hier sur le site web du club milanais.

"Le 31 mai 2009, ce sera mon dernier dimanche de footballeur, écrit Figo. Avec les amis du Sporting Lisbonne, du FC Barcelone, du Real Madrid et la sélection portugaise, je voudrai tous vous remercier, vous les supporters nerazzurri, qui m'avez montré votre affection depuis le premier jour à Milan". "Cela me fait très plaisir que mon dernier dimanche de joueur soit, pour moi et tous ceux de l'Inter, un jour de fête pour notre quatrième titre consécutif", ajoute-t-il.

Au début du mois, le Portugais, vainqueur du Ballon d'or en 2000 et joueur le plus capé du Portugal (127), avait annoncé à la presse portugaise sa retraite en fin de saison. "Ne jamais avoir eu un seul problème avec un coéquipier constitue le plus beau trophée de ma carrière", précise le milieu, qui, après avoir débuté au Sporting (1989-1995), s'est illustré à Barcelone (1995-2000) et au Real Madrid (2000-2005) avant de venir à l'Inter. Au cours de sa riche carrière, il a notamment remporté la Ligue des champions (2002), la Coupe intercontinentale (2002), quatre championnats d'Espagne (1998, 1999, 2001, 2003), quatre championnats d'Italie (2006, 2007, 2008, 2009) et disputé la finale de l'Euro-2004.



Mots Fléchés N°185

retour à la vertu décon- seiller	coins de flamme bâti- ments	éclos retiendra	rectal	sans con- trainte shoot de rubumar	véhicules urbains demande de fonds	têtu vétrine
très peu fréquents réserves de vin			plante de buisson			
bordure		fermer musique d'Algérie		organe de fleur trajet du jour		prénom de Capone
alture		lieu de mouillage assem- blément		pilote		maître
linde de toilette enfin installée			fentes		moi sur le divan vases de buffetins	
enlever	vieille vache maléa- bilisé		malasé		neige durcie saillie buccale	inutile
mot d'accord finer fer- melement		début de gamme palmier à huile		solution		article contracté qui a eu un décal
taqui- nerez	transmis sur écran		bien faits habitant de romme			
orquid- leux			grave détail fin de forêt			dompte- ras
curlet		étain du chimiste alias le Rétan	annon- cera vieilles surfaces	brigant des mers		appareil d'entraî- nement
temps de vacances améri- tumes		houisse d'oreiller		sondage		
vues sur les gorges	éclusera c'est le sobalt	terains	sommet escarpé pronon magoulin		bassin de plaqueur préposi- tion	lancé ses sabots
idiots			voies de campa- gne			

Les Entrecroisés N°186

01															
02															
03															
04															
05															
06															
07															
08															
09															
10															
11															
12															
13															
14															
15															

Mots de 2 lettres: AL - AR - BK - FA - IF - KA - NS - RN - US
 Mots de 3 lettres: ANS - APT - CSA - CSU - ECU - EGO - IAD - IRM - ISE - KIF - LIE
 Mots de 4 lettres: DALL - ENTE - ENVI - ETES - MEME - MIRA - MOST - NOGE - OIEL - OLAF - OUIFA - SALI - YAKS
 Mots de 5 lettres: -OIE - PIS - RUT - SOU - VAN
 Mots de 6 lettres: AUDIO - AZOTE - FREON - GRECE - NEGRI - PANER - TREE
 Mots de 7 lettres: CHAMBE - EPUREZ - ESCROC - ESSUIE - MAMAIA - OKAPIS - RIDEAU - RUSAS - SAFARI - UTERUS - NARCOSE
 Mots de 8 lettres: CLEARING - MADICOLE - UNIFIEES
 Mots de 9 lettres: AUDIO - AZOTE - FREON - GRECE - NEGRI - PANER - TREE
 Mots de 10 lettres: INSCRIRONS - NEUMUNSTER
 Mots de 11 lettres: BRADYCARDIE - ENGRAISSONS - OIELDESOUF - SOURDSMUTS

Solutions Mots Fléchés N°184:

G.S.O.U.R.G.A
 DECOMMANDERONS
 MANIEREES.NOE
 VIVANTE.MITEUX
 SITE.NOISE.RU
 ESSEULES.TIARE
 ET.RI.EFENDI
 EMET.VIRE.TITI
 E.ORIGANS.PUR
 INTRODUIT.PERE
 TREMIE.ECRUE
 USA.AT.USEES.E
 MENEUR.STEMM
 BLANC.TISSE.OB
 A.SERIME.ANE
 ARME.OLE.RAGOT
 MERITERA.BETA
 COURSE.ANSE.ON
 ILES.VIGILANT
 BEE.UKASES.MIE
 SEC.OS.SERIES

Solutions Mots Croisés N°168 :

Horizontale :
 MICROLITIQUE
 ARROSER*RIEN
 NOISETIER*LA
 CIMENTS*IDEM
 ESE*TRENTE*O
 NE*A*IN*AVEU
 I*PRINTANIER
 LAISSE*ETA*E
 LUNEE*PRETER
 IL*NOYAI*IR*
 ENVI*BRETONS
 REICH*EN*NET

Les pays du monde

L'Inde

L'Inde (nom officiel : la République de l'Inde) est un pays du sud de l'Asie qui occupe la majeure partie du sous-continent indien. Le nom du pays « Inde » est dérivé de la vieille version persane du mot Sindhu, l'appellation du fleuve Indus en sanskrit (voir l'article détaillé sur l'origine du nom de l'Inde). Les textes officiels utilisent également le mot Bharat (mot hindi dérivé du nom sanskrit d'un roi hindou antique dont l'histoire peut être trouvée dans le Mahābhārata). Un troisième nom, Hindustan écouter, c'est-à-dire «terre des Hindous» en persan, est employé depuis la période de l'Empire moghol et est le plus usité aujourd'hui encore par la majorité des Indiens dans le langage courant. L'Inde est le pays le plus peuplé du monde après la Chine. Vingt-trois langues officielles y sont reconnues. La langue nationale est le hindi. Le littoral indien s'étend sur plus de sept mille kilomètres. Le pays a des frontières communes avec le Pakistan à l'ouest, la Chine, le Népal, et le Bhoutan au nord et au nord-est. Le Bangladesh et la Birmanie à l'est. Sur l'océan Indien, l'Inde est à proximité des îles de la République des Maldives au sud-ouest, du Sri Lanka au sud et de l'Indonésie au sud-est. L'Inde réclame également une frontière avec l'Afghanistan au nord-ouest.

Pub

Midi Libre
RECRUTE
DES JOURNALISTES
CORRESPONDANTS

Pour les wilayas de Ouargla, Boumerdès, Tipasa, Béjaïa, Oran, Chlef, Médéa, Mostaganem, Skikda, EL Bayadh, Djelfa, Ghardaïa et Biskra.
 envoyer demande avec cv au fax : 021.63.79.16 ou par e-mail : direction@lemidi-dz.com

Mots Croisés N°169

1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
11															
12															

Le FOUILLIS N°185

E	R	E	B	R	E	B	P	L	E	C	O	L	E	P
N	R	E	G	A	M	I	U	A	L	E	R	H	H	E
A	C	E	R	G	S	B	R	N	Y	R	R	I	H	M
X	E	M	S	U	I	A	I	G	T	U	S	P	H	S
E	M	O	I	A	N	J	S	U	S	P	A	L	O	I
T	S	R	A	R	E	D	T	E	A	R	A	U	L	N
N	I	T	L	A	L	N	E	N	G	P	L	R	L	I
A	L	E	A	N	L	E	O	O	H	A	I	A	T	
S	A	S	M	I	E	P	C	N	L	O	C	L	N	A
I	N	A	I	E	H	I	A	T	A	N	N	I	D	L
S	O	R	T	O	X	E	L	R	O	E	E	N	A	A
S	I	D	N	E	T	E	B	A	L	M	V	G	I	T
U	G	E	L	A	J	A	L	R	T	E	O	U	S	I
R	E	T	C	I	D	U	P	S	E	I	R	E	E	N
C	R	E	O	L	E	M	S	I	R	U	P	A	L	I



Bélier

On pourra avoir des réactions imprévisibles à votre égard et vous feriez bien de faire attention à tout ce qui va se dire autour de vous. Préparez-vous à des jours meilleurs car la situation évolue favorablement.

Taureau

Le moral sera de la partie mais attention ne laissez pas entamer votre bonne humeur par de futilités sans intérêt. D'ailleurs vous sortirez vainqueur d'une partie que vous saurez finement jouer. Il est temps de profiter de la vie.

Gémeaux

Votre forme physique atteint de nouveaux sommets, cela signifie que le stress ne peut plus vous attendre. Essayez de garder cette forme merveilleuse et oubliez les soucis et contrariétés pour une fois. La vie est belle, que diable, profitez-en vous aussi.

Cancer

Vous vous décidez brusquement à penser à quelqu'un que vous n'avez pas vu depuis longtemps. Vous aurez l'impression très nette que quelque chose de très important pourrait se produire à votre insu si vous n'apportez pas votre contribution à une rencontre improvisée.

Lion

Vous auriez une certaine tendance à perdre le fil des événements. Heureusement la chance vous est offerte de tout remettre en ordre en faisant le point avec quelqu'un qui est décidé à vous aider.

Vierge

C'est en grande forme que vous parvenez au but que vous vous êtes fixé. Cela ne se fera pas sans peine mais cela nécessite bien ce renouvellement d'efforts. La réussite n'en est que plus méritoire.

Balance

Vous aurez besoin d'air pur, il convient de vous aérer. Vous aurez besoin de beaucoup de lumière. La lumière et le grand air auront un effet direct sur votre moral.

Scorpion

Vous auriez bien tort de vous priver de l'air incongrue que l'on voudra vous apporter. Certes les circonstances ne sont pas réellement si difficiles mais vous aurez parfaitement raison de vouloir profiter de ce secours imprévu qui vous tombe du ciel.

Sagittaire

Il n'y a pas de danger à répondre à une invitation improvisée mais vous devez rester sur vos gardes car cela pourrait vous conduire un peu loin.

Capricorne

D'excellentes relations se nouent. Saisissez cette réelle occasion de tirer votre épingle du jeu. De bonnes nouvelles vous arrivent et vous réjouissent le cœur. N'hésitez pas à utiliser votre savoir-faire pour aboutir.

Verseau

Il se pourrait que vous rencontriez la personne que vous attendez. Cette rencontre pourrait se produire tout prochainement. Etant au courant, vous allez pouvoir vous préparer à cette heureuse nouvelle.

Poissons

Vous serez plein de ressources et vous serez en forme pour toutes sortes d'activités y compris dans les affaires. Une rencontre importante inattendue lors d'une prochaine réunion va éveiller votre curiosité et votre imagination.

Quiz Thème : Fleuves et rivières

Où le Rhône prend-il sa source ? De quel fleuve le Loing est-il un affluent ? Quelle est la longueur de la Loire ? A quelle altitude la Seine prend-elle sa source ?

- En Suisse - La Seine - 876 km - 471 m
 - En France - La Loire - 576 km - 846 m
 - En Italie - La Garonne - 1012 km - 1152 m

Solution :
 1/ En Suisse
 2/ La Seine
 3/ 1012 km
 4/ 471 m

PROGRAMME TÉLÉ



06h00 : Ouverture de la chaîne
06h15 : Sabah el kheir (Direct)
09h00 : Aâlem wimba Dessins animés
09h30 : Emission UFC
10h30 : El-wahimoune
11h30 : Documentaire
12h45 : Journal télévisé (2ème Edition)
13h15 : Prière du Vendredi
14h00 : Chants religieux
14h15 : Fadha El-djoumoua
15h15 : Tamourth E-Na
16h00 : Irchadat Tibiya
17h00 : Tariq Essalama
17h30 : Alem E-sayarat
18h00 : Journal télévisé (amazigh)
18h30 : Hadithe Dini
18h45 : Fatawa Ala Hawa Emission religieuse
20h00 : journal télévisé (Edition de 20 heures)
21h00 : Documentaire
21h15 : Film wa mawdou-e El-Mara El-Majhoula
22h00 : Concert de chant
23h15 : Marma Em. sportive



05:30 Tfou
09:15 Météo
09:19 Auto Moto
09:50 Le JT de la moto
10:00 Téléfoot
11:00 Météo
11:04 Attention à la marche ! : Spéciale humour
12:00 Journal
12:20 Du côté de chez vous
12:22 Météo
12:24 Walker Texas Ranger : Justice pour tous
13:15 Chuck : Rock'n roll attitude
14:10 Monk : Monk et les bons numéros
15:00 New York, unité spéciale :

L'innocence bafouée
15:55 Les experts : Miami : Le prix de la liberté
16:50 Combien ça coûte, l'hebdo
17:45 Sept à huit
18:50 Tous les marchés du monde
18:54 Là où je t'emmènerai
18:55 Météo
19:00 Journal
19:30 Du côté de chez vous
19:35 On a tous dans le coeur
19:40 Courses et paris du jour
19:42 Météo
19:44 Trafic info
19:45 Michou d'Auber
22:05 Les experts : Une affaire de haut vol
22:50 Les experts : A vue d'oeil
23:45 Compte à rebours : Père et flic

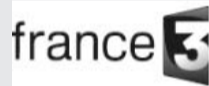


00:55 L'actualité du cinéma
01:00 Reportages : Affaires de famille
01:30 Histoires naturelles : Contes d'automne en Sarthe



06:00 Thé ou café
07:05 Rencontres à XV
07:30 Sagesses bouddhistes : Le bouddhisme est-t-il athée ?
07:45 Islam : Les hadiths du Prophète
08:15 La source de vie : Un amour de Bible : Tu aimeras l'étranger
08:30 Orthodoxie : Réflexions sur le Notre Père par Olivier Clément
09:00 Présence protestante : Culte de pentecôte "Jubile

Calvin"
10:00 Messe : Messe de la solennité de la Pentecôte
11:05 Tout le monde veut prendre sa place
11:55 Rapport du Loto
12:00 Journal
12:20 13h15, le dimanche
12:55 Météo
13:00 Hercule Poirot : La femme voilée
13:45 Presto
13:50 Internationaux de France de Roland-Garros
17:40 Stade 2
18:50 Images du jour : Top 14
18:55 L'agenda du week-end
18:57 Images du jour : Roland-Garros
19:00 Journal
19:30 Comble de rêve
19:34 Météo
19:35 L'entente cordiale
21:05 Stade 2 dernière
21:15 L'affaire Karen McCoy
22:55 Journal de la nuit
23:05 Météo
23:10 Retour à Roland-Garros
00:05 13h15, le samedi



05:00 Euronews
05:35 Toowam
09:15 Bunny Tonic
10:00 C'est pas sorcier : L'homme dans l'espace : histoire d'une conquête
10:30 Météo
10:35 La vie d'ici
11:00 Le 12/13
11:01 Journal régional
11:25 Journal national
11:50 Internationaux de France de Roland-Garros
13:55 Keno
14:00 Soko : section homicide : Les fantômes du bijoutier
14:50 Soko : section homicide : Rendez-vous piégé

15:40 Faut rigoler !
15:55 Le mieux c'est d'en parler : Mamans solos : les aider à tout gérer
16:50 Questions pour un super champion
17:45 19/20 Edition Nationale
17:50 Edition régionale et locale
17:55 Journal régional
18:28 Journal national
18:58 Météo
19:00 Un jour à Roland
19:05 C malin comme maison
19:10 Zorro : Zorro relève le défi
19:35 Inspecteur Lewis : Un rock immortel
21:10 Météo
21:15 Soir 3
21:45 Tout le sport
21:50 Haute tension
21:51 Déni de grossesse, ces bébés clandestins
23:20 Cinéma de minuit : Cycle : le film criminel britannique
23:21 Bunny Lake a disparu



13:00 Grand Prix Moto d'Italie : Moto GP
14:00 Le rebelle : En passant par la Nouvelle-Orléans
14:45 Croisière au fond des abîmes
16:25 Man vs Wild : Seul face à la nature : Panama
17:10 Man vs Wild : Seul face à la nature : Panama
18:05 Culture pub
18:35 Profiler : Planète intacte
19:35 Man vs Wild : Seul face à la nature : Cercle de feu
20:20 Man vs Wild : Seul face à la nature : Cercle de feu
21:10 JT
21:30 La clef
23:20 Action justice : Une mère indigne
00:55 Les vacances de l'amour



18:00 Thomas Hengelbrock dirige Mozart et Schumann
17:45 Arte info
19:00 Thomas Hengelbrock dirige Mozart et Schumann
19:49 Thema : Chicago et le crime organisé
19:50 L'arnaque
21:55 Eliot Ness contre Al Capone
22:50 Enceinte
22:51 Les voies du Seigneur
22:59 Rejetée
23:07 Et moi ?
23:14 Les bottes des soldats
23:21 Accordez-moi
23:28 La dispute des orphelines de Saint-Joseph
23:36 Comment l'Amour vient aux femmes
23:44 Fils de pute



11:20 Warning
11:25 Sport 6
11:40 Accès Privé
12:25 Météo
12:30 Desperate housewives : Une vie sans secret
13:20 Desperate housewives : Le grand jeu
14:05 Desperate housewives : L'objet du désir
15:05 L'amour est dans le pré
16:30 66 minutes
17:50 D&CO
18:40 Météo
18:45 Six'
19:00 E=M6
19:30 Sport 6
19:40 Zone interdite : Sécurité routière : sommes-nous tous des hors-la-loi ?
21:45 Enquête exclusive : Bruxelles sous haute tension
23:05 Rome : Le vol de l'aigle

LA SELECTION DU JOUR



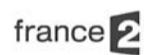
19h45

Michou d'Auber



COMEDIE DRAMATIQUE
Durée : 2h20

Acteur :
Gérard Depardieu
Nathalie Baye
Mathieu Amalric
Realisateur :
Thomas Gilou
En 1960, un enfant maghrébin d'Aubervilliers est placé dans une modeste famille d'accueil du Berry car sa mère s'avère trop malade pour s'occuper de lui.



19h35

L'entente cordiale



COMEDIE

Durée : 1h30

Acteur :
Christian Clavier
Daniel Auteuil
François Levantal
Realisateur :
Vincent de Brus
Chargé de récupérer une puce électronique dérobée aux Russes, un ex-diplomate français se voit contraint de travailler avec un interprète, séducteur invétéré.



20h05

L'arnaque



Film policier (1973) - Durée : 2 h 05

Acteur :
Paul Newman
Robert Redford
Robert Shaw
Realisateur :
George Roy Hill
Deux truands, un escroc à la petite semaine et un roi de l'arnaque, montent un gros coup pour venger la mort d'un troisième larron, assassiné par un caïd.



19h40

Zone interdite



MAGAZINE DE SOCIETE
Durée : 2h05

Presentateur :
Claire Barsacq
Sécurité routière : sommes-nous tous des hors-la-loi ?
En 2008, la baisse des accidents corporels s'est poursuivie en France, avec 4274 morts et 32 930 blessés graves sur les routes. Peur des radars ou des gendarmes, les conducteurs continuent...



Directeur
de la publication :
Karim Ait Kaci
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef :
Saida Azzouz
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16

Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com

Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine -Tel/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med Khemisti
Tél. : 038.86.11.57

Bureau de Tizi-ouzou
Cité mohamed-Boudiaf BT 29 A
Nouvelle Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 D.A.
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 02100007113000214 clé 16
Web : www.lemidi-dz.com
Adresse : 26 rue Didouche mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Tournage à Tébessa des premières scènes d'un documentaire sur Larbi Tébessi



Les premières scènes d'un film documentaire consacré à la vie et au parcours militant du chahid Cheikh Larbi Tébessi viennent d'être filmées à Tébessa, sa ville natale, a-t-on appris hier de la direction de la culture.

Les séquences, tournées par une équipe de l'Entreprise nationale de télévision (ENTV) dans l'antique Théveste, relatent l'enfance de Larbi Tébessi, de son vrai nom Larbi Ferhati, et son retour dans sa ville après des études dans les universités d'El Azhar

(Egypte) et El Zitouna (Tunisie), selon la même source.

Un membre de l'équipe de tournage a révélé que d'autres scènes seront tournées à Constantine et à Alger, retraçant son passage dans ces villes et son parcours dans l'association des Oulémas musulmans algériens. D'autres séquences seront également filmées dans les établissements pénitentiaires de Batna et Constantine où il fut incarcéré par l'occupant français.

Cheikh Larbi Tébessi est né en 1891 à Tébessa et mort en avril 1957, assassiné par un commando de l'armée coloniale française. Il est aussi connu comme le Chahid «qui n'a pas de tombe», puisque son corps n'a jamais été retrouvé.

Il a été révolutionnaire et réformiste pendant la guerre de Libération nationale et a occupé la présidence de l'association des Oulémas musulmans algériens après la mort du cheikh Abdelhamid Benbadis.

Un Algérien sur deux utilise sa brosse à dents pendant plus d'un an

Le Pr. Boukemmache Abdelkader, chef de service de médecine dentaire à l'hôpital central de l'armée (HCA) a affirmé hier à Alger qu'un Algérien sur deux utilisait sa brosse à dents pendant plus d'un an.

Garder sa brosse à dent pendant plus de trois mois constitue un danger pour la santé, a précisé le Pr Boukemmache qui intervenait lors de la 6ème journée de médecine dentaire du HCA de Aïn Naâdja.

Soulignant l'importance de l'éducation bucco-dentaire chez l'enfant qui

commence à la maison puis à l'école, le spécialiste a cité les maladies qui peuvent être engendrées en raison du non respect des règles d'hygiène dentaire à savoir la carie, les cardiopathies et les rhumatismes.

S'agissant de la position de l'Algérie en matière de santé dentaire par rapport à certain pays avancés et voisins, le spécialiste a souligné qu'elle était «en nette progression passant du dentiste arracheur de dents à l'application des

nouvelles techniques en dentisterie qui s'inscrivent dans le cadre de l'esthétique».



300.000 décès par an à cause du réchauffement climatique

Le réchauffement climatique tue 300.000 personnes par an, selon une étude publiée vendredi par le Forum humanitaire mondial, présidé par l'ex-secrétaire général de l'Onu, M. Kofi Annan. L'étude consacrée à l'impact mondial du changement climatique a constaté que ce sont les 325 millions de personnes les plus pauvres de la planète qui sont le plus affectées. Précisant que le change-

ment climatique coûte annuellement 125 milliards de dollars, la même étude, citée par les agences de presse, a estimé que vers 2030, les morts dues au réchauffement atteindront près d'un million par an et le coût montera à 300 milliards de dollars. Le rapport de cette étude appelle les pays développés, où 99% des victimes sont recensées, à multiplier «par un facteur cent» leurs efforts pour s'adapt-

ter au changement climatique. La majorité des morts est due à la dégradation progressive de l'environnement qui cause des problèmes comme la malnutrition plutôt qu'aux catastrophes naturelles, selon l'étude qui rappelle que les 50 pays les moins avancés contribuent à moins d'un pour cent (-1%) aux émissions mondiales de CO2.

Mort par pendaison à Mila

Le corps sans vie de M. L., âgé de 27 ans, a été découvert pendu, en son domicile, à l'aide d'une corde fabriquée à partir d'un tissu, avant hier, à la cité Henine de Téléghma dans

le sud de la wilaya de Mila. Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les causes de ce drame qui a mis en émoi toute la localité.

Le Liban, paradis des fumeurs

Si l'on veut se faire plaisir et tirer sur sa cigarette sans pour autant être rongé par la culpabilité, c'est au Liban qu'il faut aller, paradis des fumeurs où l'on peut travailler, dîner et se faire coiffer dans un nuage de fumée. Le lobby anti-tabac peine à se faire entendre, le gouvernement se préoccupe très peu de la question et les Havanes cubains sont très bon marché. A un dollar le prix moyen du paquet, le coût des cigarettes est également très bas tandis que les avertissements contre leurs effets nocifs sont à peine visibles. «Dès qu'on atterrit dans ce pays, on commence à s'es-souffler», souligne le chef du département de pathologie à l'Université américaine de Beyrouth, le docteur Ghazi Zaatari, qui dirige un groupe de travail de l'Organisation mondiale de la santé sur la réglementation anti-tabac. «Du point de vue du tabac, le Liban est un désastre pour la santé». George Saadé, cardiologue et chef de l'unité de lutte anti-tabac au ministère de la Santé, accuse lui «le gouvernement libanais de ne rien faire pour contrôler le tabagisme». Le budget annuel de l'unité n'est que de 20.000 dollars, déplore-t-il. «Les sociétés de tabac sont très puissantes dans ce pays et participent à diverses activités, ce qui serait considéré ailleurs comme un conflit d'intérêt», poursuit-il.

«Elles sponsorisent des concerts, des programmes télévisés et des événements sportifs, où des cigarettes sont parfois distribuées gratuitement». Emile Moukarzel, directeur local de Philip Morris, le plus grand importateur de cigarettes au Liban, rejette ces accusations: Selon les professionnels de santé, le nombre de fumeurs est parmi les plus élevés de la région et les cancers liés au tabagisme augmentent à un rythme rapide, avec 3.500 décès par an en moyenne. Au Liban, 42% des hommes et 30% des femmes sont fumeurs, sur une population totale de 4,5 millions d'habitants. Paradoxalement, les distributeurs locaux de cigarettes distribuent également les médicaments anti-cancer. Les experts s'inquiètent également de la vogue du narguilé, dont les consommateurs pensent à tort qu'il est moins nocif que la cigarette.

«Chaque jour, nous apprenons du nouveau concernant les effets du narguilé, qui se propage surtout parmi les jeunes», affirme Rima Nakkache, professeur à l'Université américaine de Beyrouth. D'après une enquête réalisée en 2005 par l'OMS, 60% des jeunes de 13 à 15 ans fument des cigarettes, le narguilé ou des cigares, le taux le plus élevé de la région. «L'industrie du tabac sait que le Moyen-Orient est l'une des régions du monde où la réglementation anti-tabac est la moins stricte», relève le Dr Ghazi Zaatari. «Elle utilise parfois des pays comme le Liban comme dépotoir pour des produits qu'elle ne réussit pas à vendre ailleurs», souligne-t-il.

Le Liban a signé la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte anti-tabac en 2005, mais n'a pas ratifié le document ni cherché à l'appliquer, explique-t-il.



«L'industrie du tabac sait que le Moyen-Orient est l'une des régions du monde où la réglementation anti-tabac est la moins stricte». «Elle utilise parfois des pays comme le Liban comme dépotoir pour des produits qu'elle ne réussit pas à vendre ailleurs»



INSOLITE

Une parachutiste atterrit dans un arbre



Alors qu'elle effectuait son 61e saut, une parachutiste a dû être secourue par les pompiers après avoir atterri dans un arbre. Tamzin Jackman a accidentellement ouvert son parachute trop tôt, flottant plus de 6 km avant d'atterrir très loin de l'endroit prévu. Une équipe spéciale de pompiers a dû être dépêchée sur les lieux pour secourir

l'étudiante. «Tout est entièrement de ma faute», raconte la jeune femme.

«Le parachute s'est ouvert beaucoup trop tôt. J'ai flotté pendant environ 20 minutes et, avec le vent, j'ai terminé à des kilomètres de l'endroit où j'aurais dû être. Je me souviens avoir pensé que j'avais vraiment une jolie vue.»

Horaires des prières

Annaba	Skikda	Constantine	Béjaïa	Alger	Mostaganem	Oran	Tlemcen
Fadjr : 3h23	Fadjr : 3h26	Fadjr : 3h30	Fadjr : 3h34	Fadjr : 3h42	Fadjr : 3h58	Fadjr : 4h03	Fadjr : 4h09
Dohr : 12h27	Dohr : 12h30	Dohr : 12h32	Dohr : 12h38	Dohr : 12h46	Dohr : 12h58	Dohr : 13h01	Dohr : 13h03
Asr : 16h18	Asr : 16h22	Asr : 16h22	Asr : 16h29	Asr : 16h37	Asr : 16h47	Asr : 16h50	Asr : 16h50
Maghreb : 19h43	Maghreb : 19h46	Maghreb : 19h46	Maghreb : 19h52	Maghreb : 20h01	Maghreb : 20h10	Maghreb : 20h13	Maghreb : 20h14
Icha : 21h24	Icha : 21h27	Icha : 21h26	Icha : 20h32	Icha : 21h42	Icha : 21h50	Icha : 21h52	Icha : 21h51

BIEN QU'IL INTERDISE DE FUMER DANS LES LIEUX PUBLICS

Les Algériens ignorent le décret exécutif de 2001

Dans le domaine de la lutte contre le tabagisme, rappelons-le, l'Algérie a entrepris auparavant plusieurs actions antitabac où le cadre juridique a été renforcé, à commencer par le décret exécutif de 2001 fixant les lieux publics où l'usage de tabac est strictement interdit ainsi que la signature en juin 2003 de la convention-cadre de lutte antitabac.

PAR SAID ZENTAR

Selon les derniers chiffres rendus publics par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le tabac tue plus de cinq millions de personnes chaque année dans le monde. D'après les estimations de l'OMS, ce chiffre doublera pour les trente années à venir et touchera plus particulièrement les pays en voie de développement. L'Algérie n'est pas épargnée par le phénomène. En effet, plus de 15.000 décès liés directement à la consommation de tabac sont enregistrés chaque année et plus de 17.000 nouveaux cas de cancer du poumon dépistés pour la même raison. D'après le président de l'Observatoire du tabac en Afrique francophone (OTAF), plus de 36% de la population adulte consomme du tabac et près de 30% de la population jeune sont aussi concernés. Pour cette année, l'Algérie compte célébrer le dimanche



Personne ne respecte les plaques interdisant de fumer.

31 mai la Journée mondiale sans tabac, sous le thème «Les mises en garde contre les dangers du tabac pour la santé». Plusieurs conférences et séminaires seront organisés par les différents établissements notamment le CHU de Béni Messous. Des travaux qui porteront essentiellement sur la sensibilisation sur les méfaits du tabagisme et ses conséquences néfastes sur la santé des citoyens et les moyens utiles pour lutter efficacement contre ce fléau. Dans le domaine de la lutte contre le tabagisme, rappelons-le, l'Algérie a entrepris auparavant plusieurs actions antitabac où le cadre juridique a été renforcé, à commencer par le décret exécutif de 2001 fixant les lieux publics où l'usage de tabac est strictement interdit ainsi que la signature en juin 2003 de la convention-cadre de lutte antitabac (CCLAT) de l'OMS, puis sa ratification

en mars 2006. S'en est suivie la création, par le ministère de la Santé, d'un Comité national de lutte contre le tabac, chargé d'élaborer une stratégie nationale de lutte contre ce phénomène. Une batterie de mesures a été prise par le ministère de la Santé et de la Réforme hospitalière, mais elle ne semble pas être efficace sur le terrain. Dans les faits, en se déplaçant sur le terrain, il est malheureusement aisé de constater qu'aucune des mesures prises sur le plan juridique n'est appliquée, sauf exception. En effet, il suffit tout simplement de se rendre dans l'un des hôpitaux, premier établissement concerné par la santé publique, pour constater que personne ne respecte les plaques interdisant de fumer, bien que ce soit un endroit protégé par la législation. Nous avons interpellé des médecins rencontrés au niveau du CHU Mustapha Bacha qui, pour la plupart, estiment que le problème réside dans l'application des textes de loi et le durcissement des sanctions. Ils nous font remarquer qu'aucune sanction n'est appliquée à l'encontre des transgresseurs des lois antitabac.

Z. S.

MOUVEMENT DE REDRESSEMENT À L'ONEM

Khalfa M'Barek dans le collimateur

Les affaires s'accroissent à l'Organisation nationale des enfants de moudjahiddine (ONEM). En effet, l'actuel secrétaire général Khalfa M'Barek fait face à une révolte au sein de l'organisation où des membres fondateurs ont annoncé la création d'une commission nationale de redressement de l'ONEM.

Cette commission devrait être présidée par des membres forts de l'organisation. C'est du moins ce qui ressort du communiqué parvenu hier à notre rédaction. Outre cette décision, le texte évoque un à un les griefs retenus contre Khalfa M'Barek. Il apparaît, selon les rédacteurs du communiqué, que le secrétaire général de l'ONEM met en avant ses intérêts personnels au détriment de ceux de l'organisation dont il est accusé d'en avoir confisqué la présidence sans aucun droit et ce, tout en l'accusant d'avoir tenu des propos diffamatoires à l'encontre de certains membres fondateurs.

Joint par téléphone, M.Boudoucha Redouane, président fondateur de l'organisation, a confié au *Midi Libre* que

«l'actuel secrétaire général est poursuivi en justice pour diffamation». Il souligne que la gestion des affaires de l'organisation est mise à l'index par ses anciens camarades qui dénoncent une tentative de la part du mis en cause de tenir un congrès constitutif dans une totale discrétion.

Une attitude qu'ils qualifient «d'irresponsable» et qui a porté un grand préjudice à l'image de l'organisation. Bien plus, M. Boudoucha nous a déclaré que «le secrétaire national et coordinateur de l'Est, désigné par M.Khalifa est poursuivi en justice pour son implication dans une affaire de soutien logistique à un groupe terroriste à Tébessa».

Pour rappel, M.Khalifa M'Barek occupe le poste de secrétaire général au sein de l'organisation depuis 1993. Il a, comme le précise le communiqué, démissionné en octobre 1996 avant de se rétracter. Interrogé sur les raisons qui ont poussé les fondateurs à attendre plus de 10 ans pour agir, notre interlocuteur confie que «plusieurs tentatives entamées auparavant ont échoué». S. Z.

Brèves...

DRAMATIQUE ACCIDENT DE LA CIRCULATION À LAKHDARIA (BOUIRA)

Un mort et 24 blessés dont plusieurs graves

Lourd est le bilan du tragique accident de la route, survenu hier sur la RN 05 à proximité de la ville de Lakhdaria. En effet un mort et 24 blessés, dont plusieurs dans un état grave, ont été déplorés.

Le drame s'est produit dans l'après-midi aux environs de 15h entre deux bus, un camion et quatre véhicules légers. Selon des informations locales, l'accident est dû au fait que le chauffeur du camion aurait perdu le contrôle de son engin. Celui-ci est allé frapper de plein fouet un bus venant en sens inverse lequel à son tour emboutira un autre bus et s'en suivra un carambolage de quatre véhicules légers. Les victimes de cet énième accident de la circulation ont été évacuées vers l'hôpital de la ville de Lakhdaria.

A. S.

MSILA

15 kg d'ivoire récupérés

Agissant sur renseignements et en vertu d'une autorisation d'extension de compétence, les Gendarmes de la Section de Recherches, de Bordj Bou-Arréridj, ont interpellé, jeudi passé, 3 personnes et saisi dans le local commercial de l'un d'eux, au centre-ville de Msila, 15 kg d'ivoire. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de cette institution rendu public hier.

M. M.

KIF TRAITÉ

Plus de 9 kg saisis à Tlemcen

Les gendarmes de la brigade territoriale de Sebra, dans la wilaya de Tlemcen, ont interpellé, jeudi passé, le conducteur d'un véhicule qui était en compagnie de quatre femmes alors qu'il transportait à bord 9 kg et 135 grammes de kif traité. Selon un communiqué rendu public hier par le Commandement de la Gendarmerie nationale, il est indiqué que la perquisition opérée dans le domicile de l'interpellé a permis de saisir un fusil de chasse détenu illégalement.

I. A.

Très Libre

36 % DES ADULTES ALGÉRIENS FUMENT !...

Y A PAS DE FUMÉE SANS FEU !...



Sidou